

LE PLAN 3D



Plan 3D du projet - Plus d'informations p. 40



20

PROJET
RÉZOÉ

38

CABINET
MÉDICAL

42

RENDEZ-VOUS
DE L'ÉTÉ

Mairie

3 rue du Châtelet
22750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER
02 96 27 71 15
mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr
www.mairie-saintjacutdelamer.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h et 14h – 17h
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h
Vendredi : 9h – 12h
La mairie reste joignable par mail.

Permanences

Uniquement sur rendez-vous

Mr Le Maire

Jean-Luc Pithois

Première Adjointe

Nathalie Boutier Plesse

Direction de la publication

Jean-Luc Pithois, maire

Responsable de la publication

Nathalie Boutier Plesse, adjointe

Coordination

Lydie Allain, secrétaire

Crédit photos

Les associations, la municipalité,
les professeurs de l'école, les
commerçants et artisans, Jean Josselin,
Gaëlle Déplanque

Tirage

1000 exemplaires sur papier recyclé

Conception, mise en page :

Emmanuelle Hamon, Pokoù Studio

Impression

Media Graphic – 35 Rennes

Disponible également sur :
mairie-saintjacutdelamer.com
ou *scannez-moi !*



SOMMAIRE

- 04 Expression des élus
- 04 Commémorations
- 05 La commune en chiffres
- 08 Aménagements et travaux
- 14 Urbanisme et foncier
- 15 Affaires maritimes
- 16 Camping municipal
- 17 École élémentaire
- 20 Environnement et développement durable
- 25 Art, culture et patrimoine
- 32 Sport et loisirs
- 36 Nouveautés
- 37 Services au public et état civil
- 42 Nos rendez-vous de l'été
- 44 Au quotidien

22^{ÈME} ÉDITION DU TRAIL DES EBIHENS - 25 MAI 2025 AVEC 970 PARTICIPANTS



MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

L'archipel des Ebihens abrite une richesse naturelle extraordinaire. Malheureusement, comme dans de nombreux endroits en France, celle-ci est aujourd'hui menacée à bien des égards. Chaque été, jusqu'à 200 bateaux de plaisance lâchent leur ancre dans ces eaux. C'est impensable pour un site aussi merveilleux.

Depuis le début de la mandature, le conseil municipal travaille avec les Services de l'Etat, l'Office Français de la Biodiversité, Cœur Émeraude, devenu depuis le mois d'octobre Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Émeraude, et les habitants des Ebihens avec l'objectif d'accueillir moins de plaisanciers, de réguler cette surfréquentation dans cette zone fragile et d'améliorer la qualité des eaux de baignade et conchylicoles.

Nous avons répondu à l'appel à projet lancé par l'Office français de la Biodiversité et notre projet a été retenu **lauréat de la troisième édition du loto Mission nature**.

En conséquence, il sera installé pour la saison 2026 des mouillages collectifs afin de réduire l'impact des ancrages individuels, un chenal sera mis en place pour sécuriser l'accès à la plage et aux baignades, ainsi que la délimitation d'une zone interdite à la navigation.

Ces dispositifs ont été évalués à 65 000 euros, dont 80 % seront financés grâce aux fonds récoltés par le **loto Mission nature**.

Pour le conseil municipal il ne s'agit pas de créer une réserve mais d'améliorer la qualité d'accueil des touristes tout en protégeant cet ensemble unique (plus de détails p. 20)

Autre point fort de ce semestre, **l'inauguration d'une nouvelle stèle à la Pointe du Chevet en mémoire de 7 officiers de la 13ème demi-Brigade de Légion Étrangère évadés du 19 juin 1940 qui ont pu partir de Saint-Jacut vers l'Angleterre via Jersey grâce à l'aide et au courage des habitants et pêcheurs de la côte.**

Cet évènement revêt une importance particulière pour notre devoir de mémoire, tant envers ces Officiers qu'envers les habitants des ports côtiers qui ont activement participé à cette évasion malgré la tempête qui sévissait ce jour-là.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite un excellent été en famille et entre amis. La presqu'île passant de 900 habitants à 10 000 habitants pendant la saison estivale, il est important que chacun veille à maintenir la presqu'île propre et le respect de l'autre.

Jean-Luc Pithois, maire

EXPRESSION DES ÉLUS

Bonjour à tous,

Nos dirigeants nationaux semblent découvrir qu'après 50 ans de déficits budgétaires, qui ont alimenté une croissance et une prospérité apparente mais illusoire, une dette colossale est maintenant partout et devient incontrôlable.

Elle est aussi dans les finances de la commune suite à l'emprunt de 1 300 000 € sur 20 ans fait en 2024, qui n'a été utilisé qu'à moitié. L'autre moitié a été justifiée par Monsieur le Maire en tant que réserve de trésorerie pour des travaux futurs...

Cette soi-disant trésorerie nous coûte en fait très cher : il est interdit à la commune de placer la somme non utilisée, au 31/12/2024 une somme d'environ 1,2 Millions d'euros dort stérilement sur un compte sans rapporter d'intérêt alors que la commune doit verser à la banque prêteuse un taux d'intérêt assez élevé de 3,57% (un emprunt à l'heure où nous écrivons ce texte se ferait autour de 3 %).

Nous avons pourtant à plusieurs reprises mis Monsieur le Maire en garde au sujet du montant excessif de cet emprunt, sans être entendues.

La commune est maintenant au maximum du taux d'imposition pour les résidences secondaires, la seule marge de manœuvre restante étant d'augmenter la taxation des résidences principales.

Cela d'autant plus que l'équipe municipale, après avoir donné en conseil son accord de principe et fait déplacer à quatre reprises les entreprises que nous avons sollicitées, a finalement rejeté notre proposition de faire payer aux vacanciers leur stationnement au Rougeret et au Chef de l'île pendant la saison alors qu'ils bénéficient des aménagements payés par les contribuables de la commune.

Nous avons particulièrement été choquées par le précédent éditorial de Monsieur le Maire qui a présenté l'intérêt financier de ce projet de manière erronée et l'a balayé avec désinvolture (en fait 42 700 € par an de recettes prévisibles, la société prenant en charge les aménagements, la maintenance et la gestion, c'est pourquoi la plupart des communes touristiques l'adoptent).

Nous ne pouvons donc que dénoncer cette mauvaise gestion des finances de la commune, et à moins d'un an des élections municipales nous souhaitons du courage à la future équipe car nous pensons que l'équation budgétaire future sera très compliquée.

Néanmoins nous vous souhaitons à tous un très bel été.

Roselyne GOUPY et Auriane JARDIN

COMMÉMORATIONS

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962



Commémoration de la victoire du 08 mai 1945



LA COMMUNE EN CHIFFRES

Budget principal

L'exécution du budget principal est arrêtée à la somme de 3 546 834,00 € en recettes et 3 215 115,61 € en dépenses.

Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 1 882 500,86 € en recettes et 1 600 765,05 € en dépenses et dégagent un résultat excédentaire de la section de + 281 735,81€

En investissement les recettes réalisées s'établissent à 1 664 334,02 € et les dépenses à 1 614 350,56 € soit un résultat excédentaire de la section de 49 983,46€

Compte tenu des reports des exercices précédents, le résultat de clôture en section de Fonctionnement est de 971 832,16 € et en section d'Investissement de 215 669,64 €

Soit un résultat global de clôture en 2024 de 1 187 531,80 €

	Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
Recettes	1 882 500,86 €	1 664 334,02 €	3 546 834,88 €
Dépenses	1 600 765,05 €	1 614 350,56 €	3 215 115,61 €
Résultat de l'exercice 2024	+ 281 735,81 €	+ 49 983,46 €	331 719,27 €
Résultat reporté de l'exercice 2023	833 796,18 €	165 686,18 €	999 482,36 €
Part affecté à l'investissement en 2023	143 669,83 €		
Résultat de clôture de l'exercice 2024	971 862,16 €	215 669,64 €	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024	1 187 531,80 €		

Budget annexe du camping

L'exécution du budget annexe du Camping municipal est arrêtée à la somme de 615 435,83 € en recettes et 333 176,31€ en dépenses

Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 515 136,08 € de recettes et 318 242,55 € en dépenses, soit un résultat excédentaire de 196 893,53 €.

Celles de la section d'investissement s'établissent à 100 299,75 € en recettes et 14 933,76 € en dépenses soit un résultat excédentaire de 85 365,99 €.

Compte tenu des reports des exercices précédents, le résultat de clôture en section de Fonctionnement est de 569 860,28€ et en section d'Investissement de 166 859,04 €

Soit un résultat global de clôture en 2024 de 736 719,32 €

	Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
Recettes	515 136,08 €	100 299,75 €	615 435,83 €
Dépenses	318 242,55 €	14 933,76 €	333 176,31 €
Résultat de l'exercice 2024	+ 196 893,53 €	+ 85 365,99 €	282 259,52 €
Résultat reporté de l'exercice 2023	372 966,75 €	81 493,05 €	454 459,80 €
Part affecté à l'investissement en 2023	100 000 €		
Résultat de clôture de l'exercice 2024	569 860,28 €	166 859,04 €	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024	736 719,32 €		

LA COMMUNE EN CHIFFRES

Budget annexe des ports

L'exécution du budget annexe des ports est arrêtée à la somme de 88 524,46 € en recettes et 95 351,02 € en dépenses. Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 74 684,28 € de recettes et 63 653,64 € en dépenses, soit un résultat excédentaire de 11 030,64 €.

Celles de la section d'investissement s'établissent à 13 840,18 € en recettes et 31 697,38 € en dépenses soit un résultat déficitaire de 17 857,20 €. Ce résultat déficitaire est lié à l'achat d'une nouvelle prame pour un montant d'environ 27 000,00 €.

Compte tenu des reports des exercices précédents, le résultat de clôture en section de Fonctionnement est de 33 582,54 € et en section d'Investissement de 26 459,35 €

Soit un résultat global de clôture en 2024 de 60 041,89 €

	Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
Recettes	74 684,28 €	13 840,18 €	88 524,46 €
Dépenses	63 653,64 €	31 697,38 €	95 351,02 €
Résultat de l'exercice 2024	+ 11 030,64 €	- 17 857,20 €	- 6 826,56 €
Résultat reporté de l'exercice 2023	22 551,90 €	44 316,55 €	66 868,45 €
Part affecté à l'investissement en 2023	0 €		
Résultat de clôture de l'exercice 2024	33 582,54 €	26 459,35 €	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024	60 041,89 €		

Vote des budgets 2025



- Rénovation et aménagement de bâtiments / logements publics
- Acquisition de matériels (véhicule, serveur / matériel informatique, mobilier urbain, mobilier mairie / écoles, salles communales...)
- Entretien et aménagement de voiries (rue des Fresches, rue de la ville es Maçon, trottoirs rue des Haas et boulevard de la Banche, potelets, signalisation, chicanes...)
- Adhésion à la SPL Dinan Cap Fréhel
- Achat de terrains...



- Travaux d'entretien de mouillages
- Acquisition de matériel (moteur pour la nouvelle prame...)



- Aménagements pour la sécurisation du site :
- Nouvelles barrières avec lecture de plaques
 - Réaménagement du parvis
 - Prolongation de la route près du sanitaire 3 pour une circulation interne en sens unique
 - Réaménagements nécessaires pour sortir les aires de jeux et de loisirs de l'enceinte du camping...

Fiscalité locale – taux des taxes directes locales 2025

Les taux appliqués en 2024 seront reconduits sur 2025, à savoir :

- Taxe sur le foncier bâti : 39,81 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 52,97 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,86 %

Attribution des subventions 2025

	2021	2022	2023	2024	Demandé en 2025	Voté en 2025
ASSOCIATIONS DE SAINT-JACUT						
AMICALE DES POMPIERS	1 200 €					
APEAEP	4 000 €	4 000 €		5 000 €	3 500 €	3 500 €
APM-RÉSIDENCES D'ARTISTES		1 300 €	1 300 €	1 800 €	1 800 €	1 500 €
CLUB DE LA PRESQU'ÎLE	350 €	400 €	300 €	400 €	900 €	500 €
CLUB DU LIVRE	1 500 €	700 €	1 000 €	1 500 €	1 000 €	1 000 €
CLUB NAUTIQUE	32 500 €	27 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €
COMPAGNIE ROSA MARGUERITE			800 €	300 €	600 €	600 €
GALERIE DES MARINS					4 000 €	2 000 €
GYM JAGUINE	650 €	650 €	650 €		650 €	650 €
JAZZ ER MAEZ			1 000 €	1 000 €	2 500 €	1 000 €
LA JAGUINE			5 000 €	2 000 €	5 000 €	2 000 €
LES JUMÉLIAUX	1 000 €	2 500 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
PRESQU'ÎLE EN POÉSIE	1 500 €	2 000 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 000 €
SAINT JACUT ENVIRONNEMENT	600 €		500 €	800 €		
SAINT JACUT RELAIS SERVICE	600 €	500 €				
VILLAGE-RIVAGES		2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
ARMC (MOBIL-HOMES)	300 €	300 €	800 €	400 €	800 €	400 €
TOTAL	44 200 €	41 850 €	34 350 €	36 200 €	43 750 €	35 650 €

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE ET ÉTABLISSEMENTS

BRETAGNE VIVANTE	250 €
BEAUSSAIS SOLIDARITÉ	700 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
ADMR PENTHIÈVRE - ARGUENON	100 €
SNSM LANCIEUX	200 €
SOLIDARITÉ MAYOTTE – CROIX ROUGE	1 500 €
MON TRO BREIZH	500 €
TOTAL	3 350 €

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Mémo des usages sur la commune

ZONE 30 KM	Mesure permanente	Sur TOUTE la commune. <i>Arrêté municipal n°2024-10-P</i>
PRIORITÉ À DROITE	Mesure permanente	Code de la route : Boulevard du Rougeret au niveau des plateaux surélevés. <i>À l'étude : sur toute la commune.</i>
STATIONNEMENT	Mesure permanente	Code de la route : Interdit sur les trottoirs, la piste cyclable et sur la route !
ZONE BLEUE	1 ^{er} juillet au 31 août de chaque année	27 au 99 inclus Grande rue : stationnement limité à 1h (disque obligatoire) tous les jours de la semaine, 9h-12h / 14h-19h. <i>Arrêté municipal n°2024-108-T</i>
PLACE LANDOUAR	4 avril au 14 septembre 2025 inclus	Fermée à la circulation et au stationnement
MARCHÉ	1 ^{er} septembre au 30 juin	Stationnement interdit : Place Landouar, Grande rue jusqu'à la rue du Châtelet et rue des Sciaux (accès secours)
	1 ^{er} juillet au 31 août	Stationnement interdit : Place Landouar, Grande rue jusqu'à la rue des Écluses, rue des Sciaux (accès secours), rue du Châtelet jusqu'à la rue de la Poste et parking de la salle polyvalente.
TRAVAUX PARTICULIERS	Mesure permanente	- Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h30-18h30 - Samedi : 10h-12h / 15h-18h - Dimanche et jours fériés : 10h-12h <i>Arrêté municipal n°2025-06-P</i>
TRAVAUX ENTREPRISES	1 ^{er} juillet au 31 août inclus	Interdiction des travaux bruyants et de voirie sur la commune. <i>Arrêté municipal n°2025-06-P</i> <i>Arrêté municipal n°2014/136</i>
ECLAIRAGE PUBLIC	1 ^{er} juillet au 31 août inclus de chaque année	Extinction de 22h à 6h à l'exception de la Grande rue, extinction à 1h30.
TOILETTES PUBLIQUES AUTOMATIQUES	Mesure permanente	Fermeture due aux incivilités : - Avril à octobre : 23h à 6h - Novembre à mars : 21h à 7h
TROTTOIRS	Mesure permanente	Les propriétaires doivent veiller au droit de leur domicile à : -Désherber et nettoyer le trottoir sans produits phytosanitaires. -Entretien des ouvrages d'évacuations d'eaux pluviales (avaloir, gargouille, etc.). <i>Arrêté municipal n°2018/115</i>

Mémo des usages sur la commune (suite)

ORDURES MÉNAGÈRES en porte à porte	Mesure permanente	Ramassage tous les 15 jours même durant l'été (décision Dinan Agglomération). Calendrier de collecte disponible sur le site de la Mairie.
FEUX	Mesure permanente	Interdits sur la plage <i>Arrêté municipal n°2012/116</i> Brûlage de déchets verts dans le jardin <i>Arrêté préfectoral 9 juillet 2012</i>
ANIMAUX	Mesure permanente	Divagation des chiens et déjections canines sur la voie publique <i>Arrêté municipal n°2012/145</i>
	1 ^{er} mai au 30 septembre inclus de chaque année	Plages interdites aux chiens (même pour les chiens tenus en laisse) et chevaux <i>Arrêté municipal n°2012/116</i>
AFFICHAGE ÉVÉNEMENTIEL TEMPORAIRE DES ASSOCIATIONS	Mesure permanente	Soumis à autorisation de la Mairie. 4 lieux définis : entrée de la zone artisanale, rond-point du 19 mars 1962, parking du Rougeret, Haas. L'affichage commercial y étant interdit ! <i>Arrêté municipal n°2024-14-P</i>

Incivilités

Cadenas coupé au Chef de l'île



Grillage du tennis coupé



Potelets abimés à l'angle de la rue de la Manchette : pose de nouveaux potelets avec fourreaux



Vestiaire PMR parking de la Manchette



Bd du Rougeret devant le cabinet médical

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Espaces verts et mobiliers

PLANTATIONS, PAILLAGES DE MASSIFS ET POSE DE CLÔTURES



MOBILIER URBAIN : installation de bancs

BOIS D'ACCÈS AU TENNIS : éclaircissement des arbres menaçants de tomber



ESPACE JEUX AU ROUGERET :

engazonnage



POSE DE NICHOURS

pour favoriser l'installation des oiseaux

- **Pour les hirondelles** dans l'enceinte de la cour d'école
- **Pour les mésanges** (6 niohirs) qui sont des prédateurs pour les chenilles processionnaires



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Sentiers côtiers et accès aux plages

DE LA BANCHE AUX HAAS :

changement de ganivelles



ROUGERET :

pose de ganivelles en haut de la plage et dans la descente le long de l'escalier



BAC À MARÉE :

installation d'un nouveau bac à Vauvert



DIGUE AUX MOINES :

surveillance mensuelle par nos services techniques et travaux de Dinan Agglomération

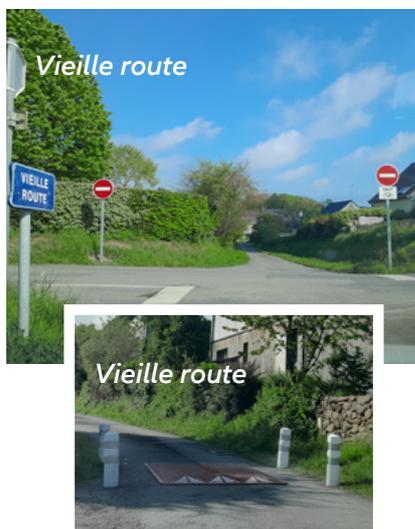


Voierie



POSE DE POTEAUX ET DE PANNEAUX DE SIGNALISATION
avec pictogrammes pour limiter le nombre de panneaux

AMÉNAGEMENT POUR RALENTIR LES VOITURES :
matérialisation des chicanes

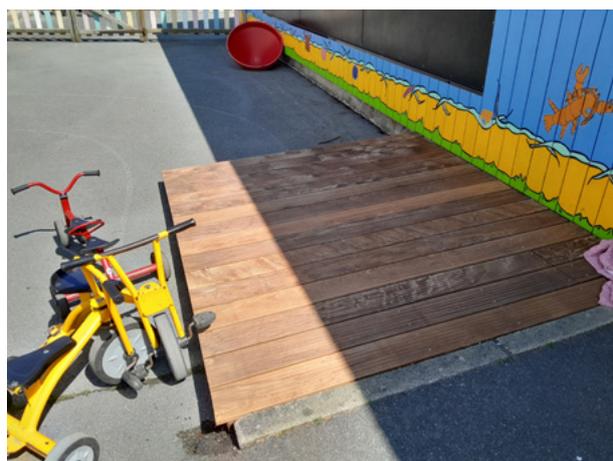


Bâtiments publics

MAISON MÉDICALE : rénovation intérieure (peinture, nettoyage) et extérieure (modification massifs, gazon)



ÉCOLE : création d'une terrasse en bois dans la cour pour éviter que les enfants ne se salissent avec la flaque d'eau



URBANISME ET FONCIER

Permis de construire (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230224C0025, 133 bis Grande Rue, transformation annexe en habitation
N°02230224C0026, 44 bd du Vieux Château, extension maison, carport et clôtures
N°02230224C0027, 31 bis bd du Rougeret, construction maison individuelle
N°02230224C0028, 43 bd du Rougeret, construction atelier/bureau/abri de jardin
N°0223022500001, 10 bis rue de la Manchette, surélévation/rénovation maison
N°0223022500002, 7 rue des Ecluses, extension maison
N°0223022500003, 18 rue de la Manchette, rénovation maison
N°0223022500004, 16 bis rue de la Manchette, construction maison et garage
N°0223022500005, 62 route du Guildo, transformation bureau en logement
N°0223022500006, 15 bd du Rougeret, construction bâtiment professionnel/abri de jardin
N°0223022500007, 103 Grande Rue, travaux sur l'existant et changement de destination
N°0223022500008, 25 bis route du Guildo, construction maison
N°0223022500009, 15 chemin des Moines, rénovation/agrandissement maison et construction garage
N°0223022500010, 10 ter rue du Châtelet, construction maison

Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)

N°02230224C0091, 21 Rue des Bourgneufs, remplacement d'une véranda
N°02230224C0092, 3 rue du Châtelet, changement destination logement en local professionnel
N°02230224C0093, 7 la Ville es Chouins, extension maison
N°02230224C0094, 105 impasse de la Banche, clôture
N°02230224C0095, 29 chemin du Petit Tram, extension et surélévation du garage
N°02230224C0096, 101 bis Grande Rue, création d'ouvertures
N°02230224C0097, 22 rue de la Gare, pose panneaux photovoltaïques
N°02230224C0098, 47 bd du Rougeret, portail
N°02230224C0099, 2 rue du Moulin, clôture
N°02230224C00101, 8 rue du Châtelet, création ouverture
N°02230224C00102, rue de la Manchette, abattage d'arbres
N°02230224C00103, 2 route du Guildo, clôtures
N°02230224C00104, 31 chemin du Petit Tram, fermeture du porche
N°02230224C00105, 11 bis bd du Vieux Château, portail
N°0223022500001, 200 Grande Rue, remplacement fenêtres
N°0223022500003, 58 chemin Saint Christophe, réfection toiture véranda
N°0223022500004, 2 rue de Giraud, aménagement du garage
N°0223022500005, 11 bd du Chevet, clôtures
N°0223022500006, 52 chemin Saint Christophe, remplacement et création fenêtres de toit
N°0223022500007, 3 rue du Châtelet, changement de la porte vitrée par un châssis fixe
N°0223022500008, 31 rue de la Gare, pose panneaux photovoltaïques
N°0223022500009, 4 rue des Sciaux, remplacement ouvertures
N°0223022500010, 18 rue de la Manchette, terrasse
N°0223022500012, 18 rue de la Manchette, pose bardage et réfection escalier
N°0223022500013, 52 chemin Saint Christophe, remplacement/modifications/création d'ouvertures
N°0223022500014, 41 rue des Haas, création ouverture
N°0223022500015, 8 rue des Bourgneufs, clôtures
N°0223022500016, 14 rue des Bas Champs, clôture
N°0223022500017, 11 impasse de la Colombière, modification porte de garage
N°0223022500018, 27 route du Guildo, extension maison
N°0223022500019, 14 rue des Bas Champs, pergola
N°0223022500020, 2 ter rue des Haas, extension
N°0223022500021, 198 Grande Rue, abri de jardin
N°0223022500022, 11 impasse de la Colombière, modification porte d'entrée
N°0223022500023, 11 impasse de la Colombière, modification porte de service
N°0223022500024, 11 impasse de la Colombière création d'une porte fenêtre à la place d'une fenêtre
N°0223022500025, 43 bd du Rougeret, portail et clôture
N°0223022500026, 18 bd du Rougeret, transformation garage en pièce à vivre
N°0223022500027, 8 rue de Biord, clôture
N°0223022500028, 24 bis rue des Fresches, extension maison
N°0223022500029, 3 Domaine de la Presqu'île, clôture
N°0223022500030, 81 bis bd du Rougeret, changement de destination
N°0223022500031, 29 rue de la Gare, construction d'une piscine
N°0223022500032, 21 rue de la Noé, rénovation garage et mur mitoyen
N°0223022500035, 30 route du Guildo, transformation fenêtre et ravalement maison
N°0223022500036, 30 route du Guildo, terrasse
N°0223022500037, 6 ZA les Basses Terres, modification façade et pose terrasse
N°0223022500038, 18 bd du Rougeret, remplacement toiture
N°0223022500039, 17 rue des Ebihens, clôture
N°0223022500040, 36 rue du Châtelet, carport, portillon, ouvertures, extension terrasse, clôture
N°0223022500041, 52 chemin Saint Christophe, abattage arbre
N°0223022500042, 10 bis rue du Châtelet, division en vue de construire
N°0223022500043, 29 bis Grande Rue, réfection fenêtre de toit
N°0223022500044, 14 rue de la Poste, portail
N°0223022500045, rue de l'Abbaye, division en vue de construire

N°0223022500046, 14 bd du Rougeret, mur et portails
N°0223022500047, 12 bd du Rougeret, mur et portail
N°0223022500048, 12 bd du Rougeret, ravalement, changement et création ouvertures
N°0223022500049, 14 bd du Rougeret, ravalement, changement et création ouvertures
N°0223022500050, 7 bd des Dunes, pose panneaux photovoltaïques
N°0223022500051, 6 bd de la Banche, clôture et portail
N°02230224C0043, 26 rue des Fresches, installation de panneaux photovoltaïques

Permis de construire modificatifs (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230224C0008 M02, 24 route du Guildo, modification de l'implantation
N°02230224C0023 M01, 16 rue du Châtelet, création d'une ouverture à l'Ouest
N°02230223C0003 M01, 6 Grande Rue, murs en pierre
N°02230222C0004 M01, 21 rue de la Gare, modification volume, garage
N°02230220C0014 M01, 19 chemin des Fresches, modification pignon
N°02230223C0018 M01, 154 Grande Rue, modification garage

Déclarations modificatives (accordées ou en cours d'instruction)

N°02230224C0032 M01, 80 Bd du Rougeret, modification toiture de l'abri de jardin

Au cours de l'année 2024, 231 demandes, toutes confondues, ont été déposées en mairie qui a instruit plus de la moitié (127) des dossiers.

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) des Côtes d'Armor tient une permanence gratuite dans les locaux de Dinan Agglomération pour le conseil aux particuliers.
Mme Valérie VIDÉLO se tient à votre disposition **sur rendez-vous** le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Tél. **02 96 87 21 44** – 8 bd Simone Veil à Dinan.

AFFAIRES MARITIMES

Cette année **l'équipe des passeurs** est composée de Mélisande, Jeanne, Louise et Raphaël supervisée par Patrick notre gestionnaire des ports, **du 14 juin au 14 septembre 2025.**

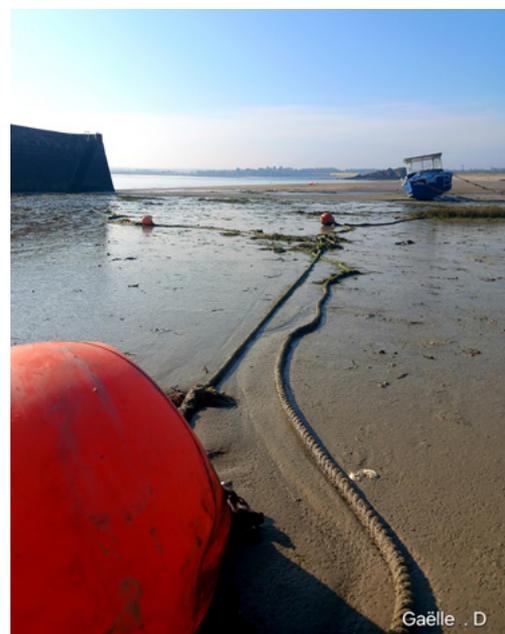
Comme la nouvelle prame SJ4 est un peu plus conséquente que l'ancienne SJ3, il a été décidé d'acheter un moteur plus puissant de 25 CV au lieu de 20 CV.

Comme chaque année, **la surveillance de la plage** du Rougeret sera assurée par l'ASCE (Association des Sauveteurs de la Côte d'Émeraude) **du 5 juillet au 31 août 2025.**

Depuis 2023, une convention avec la DDTM a été signée pour 5 ans, octroyant le transfert de la gestion de la zone de stationnement plage du rougeret pour les embarcations légères à voile du 15 avril au 15 octobre de chaque année. La redevance est restée à 5 euros par semaine. Le macaron est à retirer, sur demande préalable, à la mairie et à poser de manière bien visible sur l'embarcation.

Ne pas oublier non plus **la commémoration du 15 août pour les marins péris en mer** et si vous le pouvez, pensez à pavoiser vos bateaux.

Bon été à tous



RAPPEL : suivant la délibération CA-2020-098 du 15 octobre 2020 prise par le Conseil Communautaire, l'édification d'une clôture, qu'elle soit en bordure de voie ou en limite séparative, est soumise à déclaration préalable (à l'exception des clôtures agricoles et forestières).

CAMPING MUNICIPAL

C'est sous un soleil radieux que le camping municipal a ouvert ses portes le 1er avril.

Tout d'abord, nous souhaitons la **bienvenue à Betty, la nouvelle responsable à l'accueil et nous félicitons Jérôme pour sa nomination au poste de responsable du camping.**



bustes...

Dans l'optique de la visite de sécurité de 2026, un sens de circulation a été créé, ainsi que la pose de barrières à lecture de plaque.

Cette année, de nombreuses améliorations ont été effectuées pour la sécurité, le confort et le bien-être de la clientèle.

Dès l'arrivée, on peut admirer **les magnifiques fresques réalisées par des graffeurs professionnels.** On peut prendre un temps de repos sur **les nombreux bancs** mis à disposition et **un nouveau terrain de boules** va bientôt voir le jour.

Au cours de l'hiver, **Jérémy a re-végétalisé le camping** : plantation de nouvelles haies, arbres, et ar-

Cette année encore, des **food trucks seront à votre disposition** tous les soirs de la semaine.

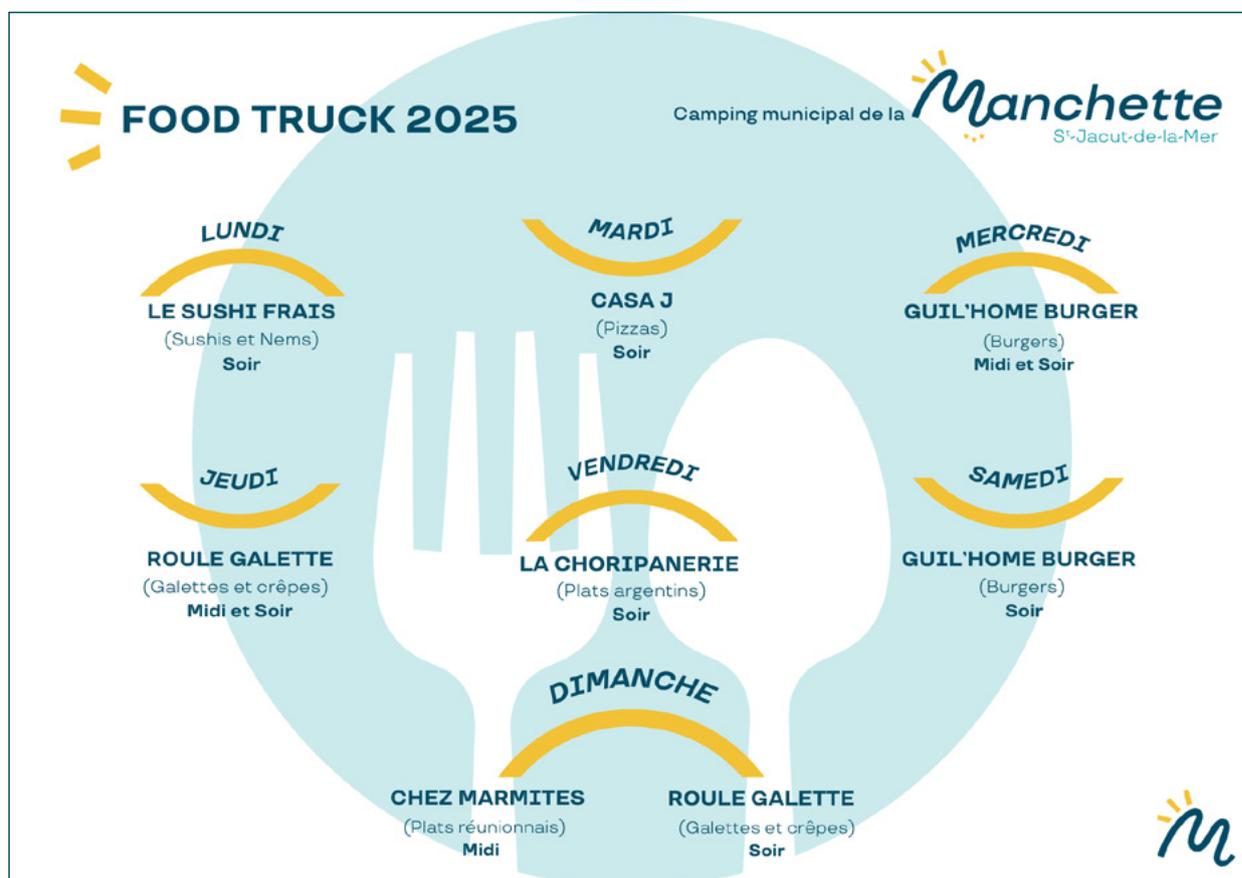
Animations :

Les pots d'accueil auront lieu tous les samedis à partir du 19 juillet au 16 août.

La kermesse des mobilhome aura lieu le 6 août.

Le festival de la grande marée, le 10 août.

Bonnes vacances !



Toujours plus d'activités et d'interventions enrichissantes !

1/ Dans le cadre de notre projet d'école « Prendre soin de notre planète »



- Les élèves de cycle 3 ont eu l'intervention d'un animateur « Nature » de la Maison de la Rance sur le tri des déchets et leur devenir.
- Les élèves de cycle 2 et 3 ont eu des ateliers avec l'association Planète mômes sur le tri des déchets et leur devenir.
- Les enfants de maternelle et de cycle 2 ont eu l'intervention de Marjorie pour une matinée recyclage, c'était très enrichissant. Bruno Marec est venu refaire un rappel sur un autre temps de l'année : les enfants ont bien su expliquer le tri et le recyclage.
- Pour le cycle 3, intervention de l'animatrice « Environnement » du Club nautique de Lancieux : « Mieux consommer »



- Les maternelles ont pu également apprendre ce qu'était le greffage des arbres fruitiers avec l'intervention organisée par Jean-Michel, responsable des

services techniques de la mairie de Saint-Jacut de la mer.

Avec la classe de cycle 2, la classe de CM a assisté à un spectacle-conférence sur l'environnement et profité d'une intervention sur le greffage, greffons que les enfants sont allés mettre ensuite en terre.

- Un temps sera consacré en commun pour les cycles 1 et 2 pour réitérer le ramassage des déchets sur la plage et procéder à un tri des matières.
- Grâce à l'équipe de l'association des jardins partagés de l'Abbaye avec les bénévoles de Saint-Jacut environnement, les élèves de maternelles ont pu réaliser des plantations de baies le long de leur classe (framboises, mûres...).

- Tout au long de l'année, Virginie et Guillaume enseignants de la classe de maternelle se sont relayés sur des séances de sciences sur les arbres, le jour et la nuit, les êtres vivants, les abeilles et les hôtels à insectes... afin de sensibiliser les enfants à la nature qui nous entoure et que l'on doit protéger.

2/ En sport :



- Les enfants ont pu bénéficier d'un cycle de 8 séances de Handball, assuré par un éducateur sportif de Dinan Agglomération

- La classe de CP CE a découvert une nouvelle activité, le basket-ball. Ils ont pris beaucoup de plaisir et sont surtout très fiers des progrès qu'ils ont réalisés. Ils savent maintenant dribbler comme des professionnels !

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- Jusqu'à la fin de l'année, les CM suivront un cycle de Danse de création de 12 séances avec Magali Albespy, danseuse interprète, enseignante au conservatoire du 18^{ème} arrondissement de Paris.

- Et début juillet, la classe participera, comme tous les ans, à la journée « Toute Voile Dehors » au club nautique de Saint-Jacut de la mer. Journée de partage et de rencontres avec d'autres écoles autour d'activités terrestres et nautiques

3/ Enfin, tous les lundis jusque mi-juin, Amandine mènera les ateliers « Happy » qui seront axés sur la gestion du stress et des émotions.



4/ En bref : nous avons assisté à deux séances de cinéma dans le cadre du projet « Cinécole » : « *Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci* » et « *Le Royaume de Kensuké* », et fait la journée d'intégration au collège de Plancoët.



Information : En fin d'année, la fête de l'école aura lieu le 28 juin à l'école.

« Greffage et plantation d'arbres fruitiers »

Les classes de cycle 2 et 3 ont pu découvrir grâce au papa de Gabriel la technique de greffe des arbres fruitiers. Une partie de l'activité a consisté à comprendre l'intérêt de greffer les pommiers, de découvrir les différentes parties du tronc et bien évidemment comment réaliser une greffe. Les élèves se sont d'ailleurs entraînés sur des pailles.

Dans un second temps les élèves sont allés dans un verger planter différentes variétés de pommiers et de poirier. L'idée par la suite est de pouvoir voir, au fil des années, les arbres grandir, changer au fil du temps et bien évidemment récolter les fruits.

La classe de cycle 2, a également pu assister au greffage des pommiers à l'entrée de Saint-Jacut.



Tarification sociale de la cantine scolaire

Afin de rendre le service de restauration scolaire accessible à tous nous appliquons **depuis le 1er janvier 2025 une tarification progressive basée sur le quotient familial.**

Ce système fixe le prix du repas en fonction des revenus et de la composition du foyer, permettant ainsi d'ajuster au mieux la charge fiscale avec un tarif réduit et équitable.

Pour en bénéficier, il vous suffit d'aller sur votre espace personnel de la CAF et de faire la demande de l'attestation.

Restaurant scolaire	2025
Quotient familial \leq 999	1,00 €
Quotient familial 1000 à 1200	3,00 €
Quotient familial $>$ 1200	3,80 €

Nouveauté ! L'aide au devoir

Mis en place par les parents délégués avec un réseau de bénévoles, les enfants peuvent dorénavant bénéficier de l'aide aux devoirs durant la période scolaire les lundis et les jeudis de 17h15 à 18h15.

À l'APEAEP, on danse, on crée, on transforme



L'hiver, on danse pour se réchauffer, on crée pour se découvrir : les deux rendez-vous de l'hiver étaient attendus par les enfants.

Les ateliers de Noël ont été un vrai succès, les enfants ont pris plaisir à se retrouver pour peindre, coller, assembler. Certains ont découvert la couture avec un plaisir non dissimulé ! C'est toujours un bonheur de voir petits et plus grands coopérer pour fabriquer ces créations pour le marché de Noël, qui cette année, a eu lieu à la salle polyvalente, pour cause de grand vent ! En février, les costumes étaient de sortie pour le bal de l'école. Petits et grands se sont réchauffés sur la piste de danse au son d'une playlist choisie par les enfants de l'école. Ronan du restaurant L'Arche gourmande nous a à nouveau régalié avec son poulet créole.

Au printemps, on s'allège ! La braderie des petites crevettes a eu lieu le dimanche 11 mai. Une belle oc-

casion de faire de bonnes affaires tout en dégustant de bons gâteaux faits maison ! Un stand pour se restaurer était également présent à l'extérieur.

Une nouveauté également cette année : des sweatshirts à l'effigie de l'école ! Robin, alias Pencaster, nous fait l'amitié de créer un nouveau logo pour l'école. Merci à lui ! Les élèves de l'école (et les anciens élèves !) pourront les commander auprès de l'association.

Pour l'été, une fête de l'école plus éco-responsable. Le 28 juin pour la fête de l'école, l'association proposera notamment des cadeaux de seconde main pour les enfants, récupérés durant toute cette année par les parents bénévoles, des jeux en bois en tout genre, et des surprises en préparation !

À bientôt !

Les parents bénévoles de l'APEAEP



Projet RÉZOÉ : **R**estauration **É**cologique des herbiers de **Z**ostères de l'archipel des **E**bihens

La commune en partenariat avec le Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude a répondu à un appel à projet « Mer et Littoral », proposé par l'OFB (Office français de la biodiversité).

Les Ebihens subissent une énorme pression l'été et cela s'est aggravé depuis la fin du Covid.

Ce paradis est devenu une zone de non droit et devient de plus en plus dangereux. C'est pourquoi **la commune, avec l'appui des représentants des propriétaires des Ebihens, a décidé de soumettre un projet pour améliorer la qualité de vie de ce milieu envié de tous.**

Ce projet a pour but de protéger les herbiers situés autour des Ebihens en créant des zones de mouillages collectifs à faible impact pour limiter les mouillages forains (ancres).

Le fait de protéger les herbiers engendra une

réduction de la pression touristique, en raison du nombre de mouillages autorisés. La qualité sanitaire des eaux de baignade et des coquillages va s'améliorer. De plus, la sécurité des baigneurs et des adeptes des activités nautiques non motorisées sera renforcée avec la réduction du nombre d'embarcations.

Il faut rappeler que les zostères sont des plantes maritimes protégées car elles jouent un rôle majeur dans l'écosystème : nurserie, nourricerie, lutte contre l'érosion, ...

Le projet s'étalera sur 3 ans et débutera dès la fin de la saison 2025, il sera visible pour l'été 2026.



Bretagne Vivante : Une nouvelle saison de suivi et de gardiennage pour les sternes de l'île de La Colombière



Comme chaque année, les sternes se reproduisant sur l'île de La Colombière font l'objet d'un suivi et d'une surveillance accrue de la part de 2 volontaires en service civique ainsi qu'un salarié nouvellement arrivé à Bretagne Vivante, chargée de la gestion de ce site sensible, propriété du département des Côtes d'Armor. Ils veillent à eux trois sur les sternes et informent les plaisanciers durant toute la saison.

Depuis le début du mois de mai, de nombreuses parades et offrandes de poissons entre partenaires sont observées, de même que des individus en position caractéristique d'incubation. Tous ces éléments suggèrent l'installation de plusieurs dizaines de couples de sterne caugek (au moins une vingtaine),

de sterne pierregarin (une quinzaine) et quelques couples de sternes de Dougall. Un suivi spécifique de l'équipe de Bretagne Vivante prévu en cette fin mai permettra d'évaluer plus précisément la taille de la population nicheuse.

Pour rappel, l'île fait l'objet depuis 1985 d'un arrêté préfectoral de protection de biotope qui interdit l'accès au site dans un périmètre de 100 mètres du 15 avril au 31 août, matérialisé par des bouées jaunes tout autour de l'îlot. Il en va de la responsabilité de chaque usager de la mer et du littoral de respecter la vie sauvage et la réglementation en place.

Contacts

Gwilhem Monnet, chargé d'études oiseaux marins - 06 86 35 15 55

Maëlle Nicolas et Quentin Benet-Cibois, gardiens saisonniers – 06 72 18 89 95

Manon Simonneau, chargée de projets naturalistes – 06 07 06 16 38

Saint-Jacut Environnement

En février 2025, l'assemblée Générale ordinaire de Saint Jacut Environnement (SJE) a fait un bon bilan de l'année écoulée. Le CA est constitué de 10 administrateurs et le bureau de 2 co-présidents, d'un trésorier et d'une secrétaire. Des actions vont être reconduites et les référents des différentes actions prêts à œuvrer aux tâches qui les attendent. Les domaines concernés sont : l'estran, le jardin partagé, le GR34, la question des déchets, le travail en partenariat avec l'école, les plantes invasives.

Les partenariats : le lien de Saint Jacut Environnement avec d'autres associations locales et certaines institutions permet une approche des différentes problématiques rencontrées sur le plan environnemental. Il favorise les recherches de réponses à apporter. En ce sens, une participation à l'A G d'ACR35 (Che-

min de ronde Ile et Vilaine et Côtes d'émeraude) a favorisé la venue de leur président fin février à Saint Jacut de la mer. Avec 4 membres de SJE, il a fait le tour de la presqu'île. Des points à régler ont été notés. Le lien avec la mairie de Saint Jacut a permis une réflexion commune sur la gestion des déchets alimentaires et la création de composteurs collectifs. Partenariat également avec Bretagne Vivante qui gère la réserve ornithologique de la Colombière et avec les salariés du nouveau parc naturel régional Vallée de la Rance – côte Emeraude. Sans oublier que le mercredi 2 avril à St Briac les deux co-présidents étaient présents au Comité de Pilotage conjoint des sites « NATURA 2000 » désignés au titre de la directive « Habitats, faune, flore », « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, archipel de St Malo et Dinard » et au titre de la directive « Oiseaux », « Îles de la Colom-

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

bière, de la Nellière ,et des Haches ». Pour terminer, mardi 22 avril un groupe de travail de SJE s'est réuni pour réfléchir sur la suite à donner à l'aventure « Zéro Déchet ». Le premier point était de valider une participation au Trail des Ébihens et la gestion des déchets lors de cette manifestation, mais également, une possible implication dans d'autres événements organisés sur la Presqu'île. Un débat a permis une réflexion afin d'élaborer un projet qui aura pour ambition de mettre en commun, avec d'autres associations jaguines, la problématique liée au « verdissement » de ces événements de masse.



Plusieurs actions se sont déroulées sur et pour l'estran : WE du 1er et 2 mars, nous étions une dizaine de l'association, par équipes de deux aux gilets vert et une équipe à l'accueil au chef de l'Isle le samedi. De nombreuses personnes et beaucoup de familles présentes sur le WE. Nous avons rencontré les pêcheurs à pied pour faire respecter les tailles et rafraichir leurs connaissances sur les zostères. Des échanges cordiaux et des retours positifs sur nos actions antérieures. Nous avons tous passé un bon moment sur l'estran.

Dimanche 30 mars, nous étions 4 (2 équipes de 2) avec pour principal objectif la protection des zostères pour l'informer et donner des explications sur le rôle de ces zones à respecter. Public à l'écoute et globalement respectueux du site.

Le 19 avril, le nettoyage des plages : depuis 2022, Saint Jacut Environnement organise cette action. Le but est surtout la sensibilisation à tous, petits et grands, sur l'importance des déchets que nous retrouvons sur les plages et qui viennent de la mer. En avril 2024, cinquante personnes, petits et grands, ont « balayé » toutes les plages de la côte ouest de la presqu'île. Joie, sourires et amitiés étaient au rendez-vous pour cette action utile et pédagogique. Le résultat pesé a été de 160 kg de déchets. Ce samedi 19 avril, une quinzaine de personnes divisées en 2 équipes, parties chacune de points opposés, Chef de l'île et plage de Vauvert, pour se rejoindre vers la cale

de la Banche afin de rassembler et trier les déchets récupérés. Un peu plus de 100 kg cette fois : beaucoup d'élastiques divers et variés, des résidus de cordages, de gros morceaux de bois, des piquets, des filets ou morceaux de filets de pêche et quelques morceaux de verre... globalement les plages de Saint-Jacut sont relativement « propres » cette année. L'après-midi de cette belle action s'est clôturée par un goûter bien mérité, offert par l'association Saint Jacut Environnement.

Le 27 avril, profitant d'un fort coefficient de marée, une séance de science participative avec le programme BIOLIT s'est déroulée à partir de 13h. L'objectif était le comptage de coquillages de la famille des littorines dans un périmètre restreint. Cyndie Dupoux notre référente scientifique a assuré la partie reconnaissance des « petites bêtes et des algues brunes ». 8 adultes et 2 enfants ont bénéficié des connaissances de Cyndie et 4 groupes se sont ensuite mis à la tâche. Moment très instructif qui apportera sans aucun doute des éléments de compréhension supplémentaires aux scientifiques sur l'évolution des espèces.

Lundi 28 avril, découverte des algues avec Jacqueline, membre du CA, qui offre ses connaissances à une douzaine de personnes. Longue marche sur l'estran, bien après les Ebihens où le groupe allait de surprises en surprises, ébloui par le soleil et les beautés du site. Dulse, osmonde, Wakamé, kombu royal, Steak de la mer autant d'algues récoltées qui ont fini en tartare à la fin de la journée. Un moment de cuisine convivial pour clôturer cet instant magique.

Le jardin partagé à l'abbaye prend ses couleurs de printemps. Le nettoyage, les semis et des débuts de plantations. Notons l'installation d'une serre, don d'un adhérent, qui va permettre une gestion différente des semis et des cultures sous abri.

SJE accueille avec plaisir toutes les bonnes volontés. Ses domaines d'interventions sont variés, le temps à y consacrer est ajustable permettant à toute personne soucieuse de l'environnement de venir étoffer le groupe en fonction de ses possibilités.

<https://saintjacutenvironnement.jimdosite.com/>
<https://www.facebook.com/SaintJacutEnvironnement>

Saint-Jacut Relais Services



La bonne santé de l'association SAINT-JACUT RELAIS SERVICES « SJRS » créée en 2020 avec ses 40 adhérents, s'illustre par une activité en constante progression dans ses deux domaines clé - l'entraide, la solidarité - avec l'ouverture en 2025 de nouveaux thèmes d'accompagnement proposés aux habitants.

L'activité « Entraide et Services » à votre disposition toute l'année !

Le but : rendre des petits services ponctuels, gratuitement, selon les disponibilités et les compétences des bénévoles, sans concurrence avec des professionnels, faire des courses dans les commerces du bourg, rentrer et ranger du bois, déplacer ou transporter un meuble, dépanner en informatique ou rechercher des renseignements administratifs... ou vous véhiculer pour un rendez-vous médical proche ou chez le coiffeur ou encore réaliser du petit bricolage chez vous... En 2024, les bénévoles vous ont ainsi donné un coup de main sur une cinquantaine d'interventions !

La « Boutik Etik » qui a fêté ses 3 ans d'existence en 2024.

C'est une boutique sans argent, qui lutte contre le gaspillage, œuvre pour le recyclage des vêtements et objets pour leur donner une seconde vie. L'objectif est de participer à la lutte contre la surconsommation ! La valeur d'un objet, c'est son usage.

Grâce à une équipe importante de bénévoles - en moyenne 7 ou 8 par permanence - l'accueil de la Boutik Etik est assuré chaque 1er et 3e samedi du mois, toute l'année de 14h à 17h l'hiver et de 15h à 18h l'été.

Le principe est simple :

PRENDRE gratuitement, selon vos besoins,
DÉPOSER ce qui peut encore servir à d'autres ; donc des choses propres et en bon état,

PARTAGER un moment convivial !

Vous y venez nombreux, 100 visiteurs en moyenne à chaque ouverture.

SAINT-JACUT RELAIS SERVICES s'est aussi investi dans deux autres domaines :

Aide aux devoirs pour les élèves de Saint-Jacut.

Huit bénévoles de SJRS assurent en binôme chaque semaine le lundi et le jeudi de 17h15 à 18h cette aide auprès de 8 à 12 enfants de l'école de Saint-Jacut de la mer.

Un bilan d'étape a permis de faire état de la satisfaction des parents et ...des enfants !

Participation à la lutte contre l'isolement.

Maintenir le lien social : un des moteurs de notre association. Notre participation à La MOBilisation NAtionale de Lutte contre l'ISolement des personnes Agées (MONA LISA) a débuté au printemps, en organisant chaque dernier lundi du mois de 18h à 20h une « Causerie ». C'est un temps de rencontre et d'échange, où des thèmes sont proposés par le groupe. Cette activité ouverte à tout Jaguen, aide à rompre la solitude, l'isolement, que peuvent ressentir tout un chacun et particulièrement les personnes âgées.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la prochaine rencontre « MONA LISA », qui se tiendra dans notre commune à l'automne 2025. Au niveau du département une quinzaine de communes de Dinan Agglo s'associent à cette démarche.

Enfin, reste à évoquer la récupération des stylos/feutres/surligneurs usagés que SJRS récupère au profit de l'association Présédys qui les recycle en matériel spécifique destiné aux élèves présentant des troubles « dys ». Plusieurs points de collectes sont répartis sur la Presqu'île (mairie, école, bibliothèque, Boutik-Etik...) et vous êtes nombreux à participer à cette opération puisque plus de 15 kgs ont été récupérés à fin avril. Merci à vous!

Contact

07 49 75 11 27

saintjacutrelaisservices@gmail.com

Flyers à disposition à la mairie

Répar' Toi-Même



Depuis mai 2016, l'association Répar' toi-même lutte contre l'obsolescence programmée en vous aidant à réparer et réutiliser vos matériels.

Nous avons à ce jour **trois lieux d'intervention**.

- **Le site du magasin Leroy Merlin à Pleurtuit**, tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois, l'après-midi de 15 à 18h.
- **Le site du magasin Electro Dépôt à Pleurtuit**, tous les 2^{ème} vendredis du mois, l'après midi de 15 à 18h.
- **Le local de Ploubalay**, prêté par la mairie et situé au cœur du bourg, dans les locaux de l'ancienne tannerie. La permanence y est assurée tous les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 09h à 12h.



Dans ce local, RTM a installé son atelier avec tout le matériel ; des travaux ont été faits pour l'aménager et l'équiper. C'est un instrument de l'économie circulaire essentiel à la transition écologique.

Répar' toi-même organise aussi des ateliers thématiques pour apprendre à ses adhérents à réparer eux même leur matériel (un atelier vélo, un atelier collage, un atelier électricité, recherche de pannes, utili-

sation d'un multimètre, etc)... ces ateliers sont ouverts à tous et gratuits.

La cotisation annuelle est de 15 €.

Il est à noter que celle-ci nous permet de fonctionner sans demander de subvention aux institutions et collectivités locales.

Pour toute réparation, vous pouvez venir à l'une des permanences avec votre matériel et nous vous aidons à le remettre en état. (si les choses sont complexes, contactez nous par mail ou téléphone au préalable)

RTM est présent également dans les salons et les manifestations publiques dans la zone d'intervention qui englobe Dinard/Dinan/Plancoët. (Forum de Créhen et Dinard en septembre, atelier à Yvignac-La-Tour en novembre...)

RTM fonctionne avec un comité d'animation composé d'une quinzaine de réparateurs. Ces réparateurs prennent en charge les adhérents qui souhaitent de l'aide pour remettre en état leur matériel.

RTM a assuré près de 300 réparations durant l'année 2024 et continue sa progression. Les intéressés peuvent contacter l'association et venir aux permanences ou prendre RV pour les cas particuliers.

L'association recherche également des réparateurs pour assurer la diversité de la demande et étoffer son équipe.

06 31 80 32 69

repartoimeme@gmail.com

www.repar-toi-meme.org

APM-Résidences d'artistes

Ancrés avec bonheur sur ce territoire jaguen, soutenus par ses partenaires institutionnels et privés, ses adhérent-e-s et son public, **les APM-Résidences d'artistes, sont en quête d'habitant-e-s qui peuvent mettre à disposition un hébergement pour les artistes en résidence.**

Après plusieurs expériences réussies, nous cherchons des propriétaires de biens immobiliers inoccupés 3, 6 ou 9 mois de l'année (hors saison estivale). L'association se charge du contrat de location, assurance, caution et des consommables.

Cet été, l'artiste photographe **Marianne Wasowska** présente une installation inédite dans le jardin de l'abbaye. Née en 1988, formée en anthropologie à Nanterre, elle est diplômée de l'École de photographie de Arles en 2014. Elle vit entre Marseille et Mexico et connaît très bien la presqu'île, car son grand-père y possédait une maison de vacances où elle vient régulièrement depuis son enfance. L'œuvre conçue pendant sa résidence au printemps, s'inspire des archives photographiques de son grand-père, associées à son propre regard. Son exposition *Marche*



au fond des mers sera visible tout l'été à partir du 27 juin dans les jardins de l'Abbaye.

En partenariat avec le festival *La Houle des mots*, nous présentons l'exposition *Météores* de **Raphaëlle von Knebel** au Centre culturel du 25 juillet au 2 août.

L'exposition rend hommage aux mémoires en établissant un dialogue entre lumière, son et souvenirs. Le lien entre la météo, le littoral et ses habitant-e-s est exploré à travers la figure du phare, à la fois gardienne et guide des marins. Témoin du temps qui passe, de l'île et de l'eau qui l'entoure. À travers des récits transgénérationnels de femmes, l'intime se mêle et révèle ces relations à la mer, à la nature et à l'autre.

Nous accueillons deux peintres : **Shu Rui** et **Amélie Cooper**, à l'automne. Les portes de leurs ateliers seront ouverts le samedi 8 novembre (14h30-18h).

Mathilde Guyon

06 24 31 00 04

contact@apmresidences.fr

Back to Africa

Après son assemblée générale de début d'année, Back to Africa a proposé le 27 janvier son traditionnel repas africain. Cette soirée a réuni une centaine de participants (repas sur place et à emporter) autour d'un poulet yassa apprécié et des animations tout au long du repas : quizz, prestation du groupe Sympathy for the debils, projection de photos du sud mauritanien de Thierry Bontoux...

Un récapitulatif des « coups de pouces » donnés dans différents pays, depuis la création de l'association en 2017, a été également proposé.



semences pour un jardin potager coopératif

- **Au Sénégal**, construction en deux temps d'une cantine scolaire au lycée de Fimela de Dakar

- **À Madagascar**, réhabilitation du toit du centre de loisirs de l'île de Sainte-Marie

- **En Tanzanie**, collaboration avec

- l'association Couleurs sur un projet artistique au profit d'une école locale

À ce jour, plusieurs nouveaux projets animent l'équipe dont celui d'une action au Burundi en direction d'une école de Bujumbura. Vous aurez l'occasion d'en savoir plus et de commencer à financer ce projet le 12 juillet 2025, au cours d'un apéro-concert,

à la maison de la mer.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux !

L'équipe de Back to Africa

Pour rappel :

- **Au Togo**, aménagement de sanitaires pour un orphelinat à Lomé
- **En Mauritanie**, contribution à l'achat de matériel et

La Compagnie Rosa, Marguerite et les autres

Rendez-vous le 17 juillet prochain dans la cour de l'école.

Y a de l'espoir ! est un pied de nez à la grisaille ambiante où l'on se moque de nos névroses, de ce monde et de ses dérives. Hanokh Levin a un talent certain pour dépeindre notre humanité de façon corrosive et tendre.

À partir d'une dizaine de saynètes et de chansons, nous retrouvons des personnages hauts en couleur, qui se jettent dans le vertige grisant de la vie. Ils disent tout haut ce que nous pensons tout bas, sans rond de jambe. Et si nous levions nos verres à ces bagarres existentielles qui sont les nôtres pour s'accrocher avec impolitesse à la vie ?

La compagnie proposera également une lecture le 24 juillet de *Mon corps de ferme* d'Aurélie Olivier dans le cadre de la 9^e édition du Festival de *La Houle des mots*.



Jazz er Maez

Une troisième édition très prometteuse pour le festival Jazz er Maez !

Comme les années précédentes, le festival accueillera une vingtaine de musiciens, percussionnistes, soufflants, guitaristes et chanteuses qui vont pendant le premier week-end de juillet mettre St Jacut à l'heure du jazz. Fidèle à son nom, ce sont dans les jardins de St Jacut que résonneront les accents de cette musique qui a traversé le temps et l'Atlantique. Le square du Château, désormais lieu mythique pour le festival, recevra "**Jumpin'jam**" et le "**Steamboat**



Band", du swing de très haute qualité. Puis, pour la seconde soirée, le festival ira se poser sur le promontoire de la plage de la Petite Pissotte et s'ouvrira sur des accents mélodieux brésiliens avec "**Naya Samba Jazz**", avant que le "**Simon Martineau Trio**" ne s'installe pour un jazz très contemporain nécessi-

tant une belle qualité d'écoute. Enfin, pour clore ce premier week-end de juillet, Eric Lorang, désormais seul aux commandes du festival, présentera "**Ugly Beauty Orchestra Trio**" pour un jazz qui revisite les standards puis enfin, un duo original aux sonorités et compositions surprenantes "**Et Alors ?**", petit clin d'œil au morceau emblématique du grand Miles Davis... Comme le veut désormais la tradition chez Jazz er Maez, boissons et gourmandises seront offertes aux spectateurs entre deux prestations, le temps d'échanger entre spectateurs, musiciens et bénévoles, ces derniers toujours indispensables pour la réussite d'un tel évènement.

Nul doute que pour recevoir tous ces musiciens, le soleil saura magnifier notre belle presqu'île afin de réussir en beauté le lancement de la saison estivale !



Les Jumeliaux comité de jumelage de Saint-Jacut de la mer avec Kidwelly au Pays de Galles

Il s'est écoulé 20 ans depuis les premières recherches de la commune jumelle (2005-2025).

Forte de ces 60 adhérents (familles et personnes seules) l'association se porte bien.

L'enthousiasme est toujours là comme l'a démontré le 9^{ème} voyage à Kidwelly en 2024 qui a enchanté les 47 participants.

À l'automne nous organiserons un apéritif avec buvette payante ouvert à tous sur inscription.

Par ailleurs, nous allons mener des actions pour attirer des familles avec des jeunes enfants :

• deux ateliers après l'école sur le temps du périscolaire à 16h30 à la salle polyvalente.

Les enfants seront invités à jouer et à créer en anglais puis à envoyer leurs créations à Kidwelly

• un stand des Jumeliaux à la fête de l'école avec des jeux gallois le 21 juin.

• les Kidwellers seront présents à la descente aux flambeaux du 14 juillet.



LA PROCHAINE VISITE DES GALLOIS EST PRÉVUE DU 27 AU 31 MAI 2026.

La Galerie des Marins : D'ici et d'ailleurs, les expositions 2025

J'ai parcouru les continents et sillonné les mers assis loin des radiateurs, les yeux derrière les carreaux de l'internat ; J'avais même été dans la lune m'avait assuré mon institutrice ! Plus tard, les longs voyages je les ai faits entre ciel et terre. Voler, s'affranchir des montagnes, des plaines, des forêts, des océans, je m'étais déterré enfin ! Plus tard encore, ici, j'ai ouvert un comptoir du rêve pour tous les voyageurs qui ont la tête ailleurs...

KASAM, peintre, graffeur, musicien, spécialiste du pochoir. C'est Un artiste de la rue attaché à ses racines Bretonnes qui investit la galerie des marins du 29/04 au 18/05.

Jacqueline TRIELEN, elle caresse et griffe des tôles lisses, lorsque l'esquisse convient, elle la grave à la disqueuse ! Du 20/05 au 08/06, venez découvrir ses obsessions inscrites dans le métal.

Bernard GRANGER et Frédo, de l'art brut à l'esquisse délicate. Ce sont deux artistes poètes autodidactes aux inspirations référencées d'ailleurs que vous découvrirez ici du 10/06 au 29/06.

Cyr BOITARD, il revient toujours de loin ! Du 01/07 au 13/07 pour celles et ceux qui l'aurait loupé l'année dernière.

SHA, Rai, Tamang Mahesh et Tamang Raj Kumar, nous offrent un regard artistique croisé entre l'Occident et l'Asie. Après un automne à Ghormu, dans les montagnes du Lantang, la jeune artiste plasticienne retrouve ses amis et artistes Népalais pour un été en bord de mer. Du 14/07 au 27/07.

Ségoène et Brigitte CARRON, fille et mère, l'Espagne en Bretagne, deux techniques, deux inspirations pour une exposition commune du 29/07 au 10/08.

Peintre, sculpteur, **Yves GRANDJEAN**, curieux et vagabond, trace et ciselle les âmes. Du 12/08 au 24/08 une exposition en flash-back sur une vie d'artiste.

Du 26/08 au 07/09, **Paméla KENNY-LEVICK**, actrice et artiste franco-anglaise. Ses toiles aux couleurs diaphanes et acidulées font éclater un espace rendu soudainement trop petit !

4 bis rue du Châtelet 22750 Saint Jacut de la mer
Ouvert tous les jours de 10 h à 21h
Contact : Christophe BALLAN +33 6 40 92 10 38

ART, CULTURE ET PATRIMOINE

La Grande Marée – 10 août 2025

LA
GRANDE
MARÉE

Pour la troisième année consécutive, l'équipe de La Jaguine vous prépare un festival haut en couleurs, musical et toujours plus familial. Embarquez avec nous vers des îles lointaines, feuillues et colorées où corsaires, pirates et boucaniers posent sabres, crochets et mousquets pour partager le verre ou le rougail de l'amitié.

Comme d'habitude, vous pourrez accéder gratuitement au festival dès 15h, mais devrez vous acquitter de 10 doublons par adulte pour passer l'entrée après 18h. Les mineurs sont accueillis gratuitement de l'ouverture à la fermeture, à savoir, 1h30 du matin. Places et jetons en prévente sont disponibles sur notre billetterie en ligne, vous permettant de gagner du temps à l'entrée.

L'après-midi sera consacrée à des activités, jeux, expositions et rencontres avec différents acteurs associatifs, culturels et sportifs du village, sur un fond musical joyeux et mélodique. Boissons, crêpes, galettes-saucisses, moules-frites et rougail seront au rendez-vous grâce à l'indispensable participation de



nos aimables bénévoles. Nous accueillerons ensuite 4 groupes en live, et 4 Djs que nous vous invitons à venir découvrir sur notre site internet. Et pour la première fois, en plus des activités déjà en place pour les plus jeunes, nous aurons la joie de leur proposer, ainsi qu'à leurs parents, un spectacle gratuit à 16h30.

Restez également à l'affût, car il paraît que le célèbre pirate Jacques Landouar a égaré de précieux parchemins sur la Presqu'île au Trésor. Même si nous pensons que ces parchemins ne sont qu'une fable ou une légende, qui sait ce que les plus curieuses et curieux pourraient découvrir en remontant leur piste,

avec l'aide de leurs parents. Piste qui, si elle existe, débutera sans doute sur notre site internet, www.grandemaree.bzh au début du mois de Juillet.

Nous espérons vous voir nombreux et heureux de partager avec nous cette 3^{ème} édition.

La Jaguine

Little World Nepal France

Ce fut un plaisir pour l'association Little World Népal France d'accueillir les jeunes du club de voile de Saint-Jacut au Népal. Ce séjour a permis de très belles rencontres avec les jeunes du village de Ghormu.

Je pense que nos jeunes se sont rendus compte des difficultés rencontrées par les étudiants pour se rendre aux écoles. La vie actuellement au village est vraisemblablement identique à celle de nos grands-parents ou même arrières grands-parents.

Des conférences ont eu lieu à l'Alliance française de Katmandou et au lycée agricole de Sarsung (village situé juste à côté de Ghormu)

Maintenant nous espérons pouvoir accueillir 12 népalais/es pendant les 2 dernières semaines de juillet à Saint-Jacut. Les dossiers sont actuellement à l'ambassade de France en Inde.

Lors de leur venue, plusieurs activités seront organisées avec la municipalité et une exposition de peintures aura lieu à la galerie des marins en face de la mairie.

Nous espérons le soutien de la population de Saint-Jacut pour cet événement.

Pour le moment nous sommes en attente des visas. Croisons les doigts.

D'autre part, le jeudi 29 mai, dans les jardins de l'abbaye de Saint-Jacut, a eu lieu la journée des plantes. Elle est organisée par l'association LWNF.

À bientôt !

Claude Feillatre

Président de l'association Little World Nepal France

feillatreclaude@yahoo.fr

06 67 30 99 17





Village-rivages proposera de nombreux rendez-vous pour la saison 2025, tant à la Maison du pêcheur qu'en différents lieux du village.

Après deux expositions en avril et mai, la Maison du pêcheur accueillera 4 expositions graphiques, en lien avec la mer, qui se succéderont du début juillet à fin août, à savoir :

- Les peintures d'Henry Python, du 4 au 18 juillet,
- Les photographies de Philippe Troussel, du 18 au 1er août,
- Les peintures d'Yves Grandjean, du 1er au 15 août,
- Les aquarelles de Catherine Routier, du 15 au 29 août.

Plus généralement, comme cela a déjà été organisé en début d'année avec une animation « montgol-fière » et une séance de dédicaces, nous allons mettre davantage la Maison du pêcheur à disposition des associations et intervenants extérieurs qui souhaiteraient y présenter des activités mettant en valeur la richesse et la diversité du passé et du présent maritimes de notre territoire.

Les 13 et 14 juillet, la 3^{ème} édition de notre « Escalade en Terre Émeraude », en partenariat avec l'Abbaye de Saint-Jacut de la mer et l'association des Résidents des Mobil-homes, sera, nous l'espérons, un beau moment de rencontres, dans un esprit convivial et familial.

Ils seront, cette année, 35, artistes et artisans d'art, à proposer leurs plus belles créations, auxquels se joindront une dizaine de producteurs locaux.

Diverses animations, pour petits et grands, et des moments musicaux jalonnent également ces deux journées qui, nous l'espérons, connaîtront une belle affluence et une belle météo (gentil Soleil, viens faire la fête avec nous).

Les 20 et 21 septembre, l'Abbaye nous accueillera, à nouveau, pour les « Journées européennes du patrimoine » qui auront pour thème, cette année, le patrimoine architectural.

Tout au long du second semestre, l'association continuera d'assurer les visites accompagnées à la découverte du village et des Ébihens, en moyenne 2 fois par mois.

Ces visites rencontrent un succès croissant et nous espérons, cette année, dépasser largement le millier de visiteurs.

Quelquefois, nous poussons la promenade au bout de la plage du Rougeret, jusqu'au rocher de Saint Awawa où un panneau, réalisé par Village-rivages, explique son histoire et son importance pour les pêcheurs jaguens.

Le second volet de notre engagement seront, à n'en pas douter, les activités autour de notre canot « La Brise », désormais installé à son mouillage attitré au port du Châtelet.



Pêcheurs bretons par Kris Sculptures

Le début d'année a été utilement occupé à entretenir et compléter ses différents équipements. Il est, depuis le printemps, opérationnel en toute sécurité.

Comme cela a été dit dans le précédent numéro du Jaguen, nous considérons que ce canot est accessible à celles et à ceux qui souhaiteraient nous accompagner pour une « promenade » maritime dans les baies entourant la presqu'île et l'archipel des Ébihens.

Le partenariat signé avec l'École de voile de Saint-Jacut-de-la-Mer permet également son usage au profit des jeunes moussaillons souhaitant s'initier à la découverte du milieu marin et à la voile traditionnelle.

Nous profitons de cet article pour remercier, une fois encore, les nombreux donateurs qui ont permis l'acquisition de ce canot jaguen et tenons à saluer leur accompagnement précieux dans cette belle aventure, tant maritime que patrimoniale.

Contact

villagerivages@gmail.com
La Maison du pêcheur
10 rue des Sciaux – Saint-Jacut de la mer
www.village-rivages.org

Presqu'île en poésie, c'est quatre saisons d'animation sur la commune

Toute l'année en effet l'association Presqu'île en poésie est présente sur le territoire et participe largement à sa vie culturelle. Chaque mois un apéritif poétique est organisé dans l'une de nos tavernes avec la complicité des propriétaires qui nous accueillent chaleureusement. Nous rassemblons une trentaine de personnes à chaque fois dont certaines viennent d'autres communes, d'autres départements.

Depuis sa création, Pep fête le **Printemps des poètes**. Cette année trois créations l'ont célébré et à chaque fois le public est reparti enchanté. Il nous faut remercier Dominique Mongodin et sa petite troupe de diseuses, Olivier Guérin pour son récital de chansons volcaniques, Denis Proy et Bertrand Le Brun pour la réalisation du film du festival 2024 et enfin les musiciens du conservatoire de Saint-Malo et les poètes de la compagnie du Pommier Bleu de la même ville.

Le 12 avril dernier, Pep a accueilli et participé à l'Assemblée Générale de l'association des écrivains de Bretagne.



Mais bien sûr le temps fort de notre année demeure le festival de *la Houle des mots* qui en quatre jours offre à un large public, venu désormais de tout l'hexagone, pas moins de trente événements. Le titre de la 8^{ème} édition qui aurait dû être la 9^{ème} (le covid est passé aussi à Saint-Jacut) sera « *Terre de femmes, femmes de Mer* » ou comment évoquer les discriminations entre hommes et femmes qui existent encore aujourd'hui dans le monde rural et maritime. La place et la part des femmes dans la vie sociale, économique est une évidence partagée, comme ses droits, enfin presque, y compris sa reconnaissance dans la littérature et la poésie. Mais qu'en est-il exactement dans la réalité ?

Le festival c'est toujours quatre poètes que nous invitons afin qu'une relation vraie se crée avec le public. **Gwenaëlle Abolivier, Laure Morali, Fabienne Swiatly, Marc Legros** partageront leur poèmes avec les festivaliers et participeront à une table ronde modérée par **Stéphanie Noirard**, maître de conférence à l'université de Poitiers, auteure elle-

même, traductrice, et membre de Pep. Elle animera également une rencontre avec **Yvonne Le Meur-Rollet**, poète bien connue dans notre village et c'est sa nièce **Françoise Le Meur**, comédienne, qui lira ses poèmes. Bien sûr les écrivains d'ici et de plus loin sont aussi attendus. Le **café bouquin** que tout le monde connaît nous fera aussi l'honneur d'être présent. Mais le festival c'est aussi des projections de films, des conférences, des expositions, des installations (dont une avec les **APM**), des spectacles en soirée, et un espace livre.

Cette année nous reconduisons notre prélude avec trois soirées en amont du festival dont une qui se fera hors les murs puisqu'elle aura lieu en partenariat avec la commune de Créhen dans le cadre de sa bibliothèque. Nous avons aussi décidé de donner un coup de pouce à deux lycéennes de Paimpol passionnées d'écriture qui ont déjà publié leur premier recueil et s'apprêtent à en éditer un second. Ce sera leur premier plateau et nous

vous invitons à venir nombreux les écouter. La programmation complète est consultable sur le site presquileenpoesie.org

En soutenant financièrement et moralement notre association la Drac, la Région et le Département, reconnaissent que Pep participe au rayonnement de la Bretagne et des territoires plus proches qui furent les premiers à nous faire confiance en nous subventionnant ; il s'agit bien sûr de l'EPCI de Dinan Agglomération et de notre Commune. Tel était le défi imposé à notre structure par la Conseil Régional lors de notre première demande de subvention. Il est vrai, qu'après huit éditions, nous avons su fidéliser un large public venu souvent de très loin.

L'équipe du festival et du Conseil
d'Administration de Presqu'île en poésie
contact@presquileenpoesie.org

POÈME "JARDINS DE SARAH"

*T'en souviens-tu, Hicham, des fleurs d'orangers,
de leur parfum douceâtre et de leurs pétales—
suave blancheur—du vert lustré des feuilles
dans les jardins ouverts, entre azur et sable ?*

*T'en souviens-tu, Hicham, des villages roses—
médélé ou gazelle enivrée d'or bleu
à leur fontainemère, éblouie, heureuse,
du chants des oliviers, harmonie divine ?*

*Le jasmin a pleuré sur la terre, Hicham
et les orangers morts parmi les ruines
regorgent de sel, vomissent la terreur*

*aujourd'hui, Hicham ! Et nous tous, exilés,
éclairant nos vies à la lueur des bombes,
regardons les fleurs derrière les barbelés.*

Stéphanie Noirard

Stéphanie Noirard vit à Saint-Jacut-de-la-Mer. Elle est docteur de l'université Paris VII et maître de Conférences en littératures anglophones et en traduction à l'université de Poitiers. Ses recherches portent sur les langues et les cultures minorisées, ainsi que sur la littérature et la poésie de guerre.

Presqu'île en Poésie



Le club nautique : une saison prometteuse et de grands projets

en cours

Le Club Nautique de Saint-Jacut se réjouit de vivre une saison 2025 pleine d'énergie et de projets enthousiasmants. L'année a déjà débuté sur des exploits impressionnants et plusieurs initiatives sont en cours pour renforcer l'offre du club et sa dynamique.

Tout d'abord, **nous tenons à féliciter Léopold Brisedou, qui a brillamment remporté le titre de vice-champion du monde junior en planche à voile IQfoil.** Cet exploit remarquable fait rayonner notre club au niveau international, et nous lui souhaitons beaucoup de succès pour ses prochaines compétitions. Léopold passera dans une nouvelle catégorie de compétition, ce qui nécessite un renouvellement de son matériel. Un investissement important, de 25 000 €, est nécessaire pour soutenir son parcours. Nous faisons appel à la solidarité de notre communauté pour l'aider à relever ce défi. Toute contribution, aussi modeste soit-elle, sera précieuse pour soutenir notre champion.



En parallèle, **les nombreuses régates estivales se profilent à l'horizon,** et pour leur bon déroulement, nous faisons appel à la générosité de nos bénévoles. Nous recherchons des personnes motivées pour aider à l'organisation des événements. Plus nous serons nombreux, plus la tâche sera partagée, et plus nous pourrons offrir des moments conviviaux et réussis. Si vous souhaitez contribuer, n'hésitez pas à nous contacter.

Le club continue d'évoluer et de se structurer. Après le départ de Nolan, notre moniteur, après quatre ans de bons et loyaux services, **nous avons le plaisir d'accueillir Brieg Baugas, un moniteur diplômé qui a pris ses fonctions début mars. Nous avons également recruté un secrétaire à mi-temps, Louis Lelong, qui assurera le suivi administratif et la communication du club depuis le mois d'avril.** Ces recrutements per-

mettent à Dorian, notre responsable, de se concentrer davantage sur l'organisation des stagiaires et des équipes de moniteurs, ainsi que sur la gestion du matériel. Aussi, **nous avons récemment reçu 4 dériveurs RS Feva qui viennent compléter notre offre en matière de sports nautiques.**

Un autre projet majeur est en cours : la création d'infrastructures pour l'école de voile sur la plage. Cette

initiative a été soutenue par la mairie. Nous attendons actuellement la réponse de l'administration (DDTM), qui pourrait ouvrir la voie à la concrétisation de ce projet ambitieux, qui renforcera encore l'attractivité de notre club et offrira de nouvelles opportunités aux passionnés de voile.

Enfin, nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui font vivre le Club Nautique de Saint-Jacut : les membres du bureau, les moniteurs, les bénévoles, ainsi

que tous les participants à nos événements. Grâce à votre engagement, nous pouvons continuer à faire grandir notre club et offrir des expériences inoubliables à nos adhérents.

Développer et aider l'univers sportif nautique a toujours été une évidence pour la Mairie de Saint-Jacut quelles que soit les équipes municipales en place.

La reconduction de la convention d'aide à l'emploi, les subventions attribuées et la mise à disposition des nombreux locaux sur toute la commune pour le Club Nautique en sont la preuve.

Le projet de construction et d'extension du Club Nautique sur la plage du Rougeret devient une nécessité pour permettre aux jeunes

et moins jeunes d'accéder à ce sport dans de bonnes conditions et asseoir le développement de notre Club sur notre presqu'île.

La Mairie a posé les premières « pierres » administratives et épuré toutes les contraintes du site avec la DDTM et Dinan Agglomération, mais ce sera à la prochaine municipalité de décider de la mise en place de ce projet d'envergure.

Preuve est de constater que tous ces efforts ont été couronnés de succès avec le classement d'un jeune du Club en tant que vice-champion du monde de planche à voile ! Un honneur pour notre Club, pour notre commune, de voir Léopold Brisédou, 16 ans, atteindre une telle performance.

Le conseil municipal a majoritairement choisi d'aider à financer son projet sportif en lui oc-

troyant une subvention de 5 000 € au travers d'une convention avec le Club Nautique.

Nous ne pouvons que te féliciter Léopold et te souhaiter de poursuivre tes rêves !



Le comité des fêtes

Nouvelle année, nouvelle équipe ! C'est avec émotion que Marie-France et Philippe Guguen ont transmis le flambeau du Comité des Fêtes à un bureau renouvelé, au sein duquel 3 piliers de l'Association ont accueilli 3 nouveaux membres pour organiser les événements traditionnels de l'été.

Parmi les nouveautés de l'année, nous souhaitons inclure davantage les producteurs locaux en tant que fournisseurs pour les deux vide-greniers, la marche aux flambeaux et la fête du village. Nous tâchons également de réduire les temps d'attente pour nos visiteurs avec une organisation remodelée autour d'un système de jetons.

À propos des dates, elles sont d'ores-et-déjà fixées :

20 Juillet : Marche aux Flambeaux

(Chef de l'Île – dès 18h)

27 Juillet : Vide-Grenier (La Banche – dès 7h)

2 Août : Fête du Village (La Manchette – dès 17h)

17 Août : Vide-Grenier (La Banche – dès 7h)

Nous en profitons pour appeler les volontaires, y compris parmi les plus jeunes, à participer au Comité des Fêtes, qui repose uniquement sur le bénévolat et les bonnes volontés des habitants impliqués dans

l'Association. Que ce soit pour aider à l'installation, à la désinstallation ou à la bonne marche des événements, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer.

Vous trouverez de nombreuses informations et les fiches d'inscription aux vide-greniers sur notre site

internet, www.comitefetesstjacut.bzh. Nous faisons notre possible pour que vous passiez de bons moments en notre compagnie cet été ; et nous espérons vous voir nombreux lors de nos dates estivales.

Et en attendant, nous souhaitons à toutes et à tous un excellent été 2025 !

SPORT ET LOISIRS

Le club de la presqu'île

Créé officiellement le 15 juin 1982, le **Club de la presqu'île va fêter**, autour d'un bon repas **son 43ème anniversaire, le 22 juin 2025**. Tous les adhérents nouveaux et anciens ainsi que l'amicale de l'inter-Clubs sont conviés à venir souffler les bougies. Cela aura lieu à la salle des fêtes de Saint-Jacut-de-la-Mer.

Toutes les occasions (Noël, les Rois, la Chandeleur, le Printemps...) sont autant d'occasions pour se réunir et passer d'agréables moments, dans une ambiance musicale : le 8 mai c'est le repas de printemps à l'Abbaye.

Le 6 avril, nous avons organisé une après-midi festive dont le thème était la **danse bretonne** : débutants et initiés ont pu se régaler sur la piste de danse pendant 4 heures, l'entrée était gratuite, et un goûter avec boisson a été proposé.

Le projet de la visite de Notre Dame de Paris est toujours à l'étude pour trouver un voyageur qui nous conduise à PARIS sur 2 jours. Une proposition a été faite sur 3 jours mais n'a pas été retenue.

Un voyage en ANDALOUSIE ou en SICILE est en projet pour mai 2026.

Sinon nos activités hebdomadaires ou annuelles restent inchangées :

• **Chaque lundi et mardi matin petites randos**, mardi après-midi duplicate, mercredi matin danse bretonne, jeudi après-midi jeux (belote, tarot et scrabble), si

vous désirez jouer à d'autres jeux comme les échecs ou le bridge vous êtes les bienvenus,

• **Le 1er lundi du mois** (en général) **cinéma** à la Richardais Pleurtuit,

• **Sortie pour assister à un spectacle** : 160 choristes sur scène le 13 septembre à Trégueux avec la troupe chantante Notes In'Rennes (15 € l'entrée) à l'occasion de la journée France Alzheimer,

• **Le 13 octobre, spectacle** à Brézillet (Saint-Brieuc),

• **En novembre**, nous convions nos **joueurs de belote et scrabble**, adhérents ou pas, à nous rejoindre au profit du Téléthon (5 € la participation),

• **Nos brodeuses, tricoteuses, couturières** nous présentent leurs Ouvrages de Dames le **1er dimanche du mois de décembre** en général,

• Et nous finissons l'année en partageant une **bûche de Noël** et en trinquant à l'amitié avant les vacances de Noël.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour partager ces moments de convivialité. L'adhésion est fixée à 16 €.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à Jacotte au 06 33 87 46 39 ou bourgeon.persechino@gmail.com, ou à un membre du bureau.

Bon été.

La Fanfoire

En 2024, la Fanfoire a participé à de nombreuses manifestations locales : fête de la musique, La Grande Marée, soirée du 14 juillet, concert dans les jardins de l'abbaye, anniversaire des 30 ans de la pétanque jaguine... Tout cela dans la joie et la bonne humeur pour le plus grand plaisir de tous.

Cette année s'annonce toute aussi chargée, avec déjà plusieurs prestations prévues.

Costumes colorés et ambiance festive seront au rendez-vous, venez vous amuser et danser avec nous !

D'autre part, **la Fanfoire recrute** : **Vous avez de 7 à 77ans, vous jouez d'un instrument** (même étrange), venez nous rejoindre !

! Contact : assomusicstjacut@gmail.com



L'Association des Commerçants et Artisans

Le samedi 15 novembre, l'ACJ organise une soirée repas dansant.



Le club du livre

Le Club du Livre est en constante évolution afin de vous proposer toujours des nouveautés.

Ainsi, la bibliothèque s'enrichit, à présent, d'une page Facebook où paraissent toutes les nouveautés récemment arrivées pour vous satisfaire. @Le Club du Livre de Saint Jacut de la Mer.

À ce jour, nous comptons 96 adhésions familiales. Dans un esprit de se renouveler sans cesse, le Club du Livre a procédé à un désherbage, afin de se séparer d'anciens livres, d'aérer les étagères et de voir naître un espace enfants.

En parlant d'espace, nous avons eu à cœur de réaménager les lieux pour favoriser une meilleure circulation dans les rayons.

La bibliothèque reste toujours très conviviale pour continuer d'échanger et de partager avec nos adhé-

rents et futurs adhérents.

Un partage de lecture est organisé par la bibliothèque au Centre Culturel le 1er jeudi de chaque mois de 10h à 12h. Actuellement, le groupe est constitué d'une dizaine de personnes.

Vous pouvez nous rencontrer les vendredis et les samedis matin de 10h à 12h tout au long de l'année.

La cotisation annuelle reste inchangée et s'élève à 12€.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Liliane Prochownik, Présidente
07 68 14 74 57
liliane.prochownik@gmail.com

La Gym Jaguine

La saison 2024-2025 se termine sur un bilan positif, les cours de Pilates comme les cours de Yoga ont enregistré une bonne fréquentation tout au long de l'année - en moyenne une vingtaine de participants pour le Pilates et une petite dizaine pour le Yoga.

Pour la rentrée prochaine, septembre 2025, nous vous proposons un cours de Pilates un peu différent puisqu'il s'agira d'un cours d'une durée d'une heure trente, alliant Pilates et Stretching, toujours animé par Julie Leclerc bien connue de nombre d'entre vous. Horaires : mardi 11h00-12h30

Un cours de Yoga, dispensé par un autre professeur, est également envisagé le jeudi en fin de journée. Nous vous en dirons plus très prochainement (la rédaction de cet article ayant lieu en avril, nous n'avons pas tous les éléments).

Mobil-homes

L'association des résidents des mobil-homes du camping de la Manchette organise **une kermesse le mercredi 6 août 2025.** Venez nombreux ! C'est ouvert à tous. Diverses animations pour enfants et adultes vous seront proposées. Restauration possible sur place. Ambiance assurée ! Le bureau de l'association



Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre activité, et pour en connaître les modalités, n'hésitez pas à nous contacter par mail (ml-dauly75@gmail.com) de façon à vous préinscrire avant l'été. Nous communiquerons également les informations via l'application Panneau Pocket.

Les cours débuteront dans les premiers jours qui suivent la rentrée scolaire.

Bel été à tous, à très bientôt !
La Gym Jaguine

Brigitte Thomas et Aline Mezière Co-Présidentes
Dominique Bansard, François Xavier de Grand Pré, Trésoriers
Marie-Laure Dauly, Secrétaire



SPORT ET LOISIRS

Pétanque Jaguine

Forte de ses **70 membres**, l'association «Pétanque Jaguine» offre toute l'année des activités sur les terrains du boulodrome de la place Charles Bêtaux.

Les temps forts restent **les concours d'été, chaque vendredi après-midi, de début juillet à fin août**, voire début septembre. «Nous pouvons accueillir 84 joueurs, soit 28 triplettes sur les 14 terrains en plein-air. A partir de deux parties gagnées, les joueurs sont remboursés de leur engagement» précise Bernard Gras, le président de la Pétanque Jaguine.

Pratique : Concours en quatre parties et en triplettes formées ouverts à tous, chaque vendredi d'été. Inscriptions sur place à partir de 13 h 30 (15 € par équipe). Jet du but à 14 h.



NOUVEAUTÉS

La Cale de Léontine



Restauration / Bar à Huîtres

Angie Hudhomme lance un nouveau lieu pour boire un verre ou se restaurer au cœur de la zone artisanale des Basses Terres en fond de baie au niveau de chez Batard avec des programmations musicales pour animer vos soirées.

La Guinguette



Snack Bar Restaurant

Dans le cadre des ODP (Occupation du Domaine Public) sur le parking des Haas, Yasmina Boussarsar a ouvert sa nouvelle activité d'avril à fin septembre pour une durée de 10 ans.

Le nouveau spot convivial en bord de mer vous accueille face à la plage des Haas.

Au menu : saveurs locales, moules de bouchot, jeux pour tous, concerts et détente.

Un lieu parfait pour partager des moments en famille !

SERVICES AU PUBLIC

Réaménagement de la mairie : votre accueil fait peau neuve !

Suite à un audit du centre de gestion, un projet de service co-construit avec les agents et les élus a permis d'établir un programme visant à améliorer votre accueil et les conditions de travail des agents pour tout le service administratif de la mairie.

L'aménagement de l'accueil se devait de répondre à différents besoins allant d'une simple question à l'attente d'un rendez-vous ou tout autre sujet plus personnel.

Notre mairie accueille des usagers aux profils et aux demandes très variés avec une problématique saisonnière particulière. Les notions de confidentialité et de discrétion ont été au cœur de nos préoccupations.

Les travaux ont débuté durant l'été 2024 à l'étage de la mairie où,

- Deux bureaux supplémentaires ont été créés, celui de la secrétaire générale et du Maire, afin de libérer de la place en rez-de-chaussée,

- Une salle de pause / déjeuner avec une cuisine*,

- Des sanitaires avec une douche*.

En octobre, les travaux en rez-de-chaussée ont commencé pour se terminer en juin dernier permettant ainsi une nouvelle organisation :

- Au rez-de-chaussée : l'agent de police municipale, le responsable des services techniques, l'agent d'urbanisme, l'agent d'accueil, la salle du conseil et une salle de réunion.

- À l'étage : l'agent comptable, l'agent administratif polyvalent, la secrétaire générale et le maire.

** Conformes aux normes de travail*

Réservez votre composteur !



Depuis le 3 avril dernier, Dinan Agglomération distribue des composteurs individuels aux habitants du territoire sur inscription.

La remise du composteur individuel est conditionnée au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 min) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

Pour réserver votre composteur :

1. Inscription via le formulaire en ligne sur <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=170537>.

Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile seront nécessaires pour s'inscrire à une session organisée par Dinan Agglomération.

2. Participation à la session de sensibilisation sur le compostage et mise à disposition du composteur.

3. Installation du composteur à son domicile et tri des bio déchets.

La distribution sur Saint-Jacut aura lieu du 10 au 13 décembre à la salle polyvalente :

Saint-Jacut-de-la-Mer		Sessions			
Mercredi	10 décembre 2025			16h30-17h	18h-18h30
Vendredi	12 décembre 2025		14h30-15h	16h-16h30	
Samedi	13 décembre 2025	11h30-12h	14h30-15h		

SERVICES AU PUBLIC

De nouveaux professionnels de santé !

Ces dernières années, l'accès aux médecins généralistes a baissé dans toute la France, creusant des inégalités entre les communes en pénalisant surtout les petites communes. Le constat est simple : ces praticiens peuvent trop facilement s'installer où ils le souhaitent délaissant ainsi leur patientèle pour des communes ayant, à leurs yeux, un attrait plus important...

Malgré toutes nos recherches, les réponses sont restées à ce jour infructueuses.

Plus de 90 courriers (mails et postaux) ont été envoyés à tous les conseils de l'ordre de la métropole et d'outre-mer. Ces envois ont été réalisés à deux reprises vantant les qualités de notre commune. Deux pays étrangers, bien connus pour former des médecins français, ont également été contactés.

Nous avons obtenu trois contacts avec des médecins qui n'ont pas aboutis. L'un pour des raisons administratives indépendantes de nous et, pour les deux autres, nous ne pouvons offrir ce que d'autres grandes communes font, le dernier ne souhaitant notamment ne pas s'installer seul...

Si, dans la commune ou aux alentours, vous connaissez un médecin en recherche de cabinet, surtout n'hésitez pas à prendre contact avec les élus.

Ce qui ne signifie pas pour autant que nous allons baisser les bras !

Le cabinet s'est refait une beauté ! L'intérieur a été repeint, remis à neuf, et les extérieurs, comme vous avez pu le constater, ont également été rafraichis.

Car en effet, fort de ce constat, nous devons avancer et prendre les devants face à cette pénurie toutes professions médicales confondues. **Faute de médecins généralistes, le cabinet médical boulevard du Rougeret va accueillir d'autres professionnels de santé : une ostéopathe et une orthophoniste vont pouvoir investir dès cet été ce lieu inoccupé et offrir de nouveaux services à la population.**

Nous allons **poursuivre et développer cet accueil à d'autres praticiens dans le bâtiment où se situait l'ancienne Poste** pour élargir l'offre de professionnels de santé dans notre village.

Une offre qui permettra peut-être de séduire de nouveaux généralistes, qui sait ? Quoi qu'il en soit, nous prévoyons bien entendu de leur réserver une place dans notre commune et des locaux seront toujours disponibles pour les accueillir.



SPL Dinan - CAP Fréhel Tourisme

Création d'une Société Publique Locale, dédiée au tourisme, qui réunira les missions de Dinan-Cap Fréhel et Dinan agglomération.

La compétence tourisme était détenue depuis 2017 par Dinan Agglomération au travers de l'Office de Tourisme communautaire Dinan Cap-Fréhel sous la forme d'un association Loi 1901.

Le diagnostic du dernier exercice de cette compétence a fait apparaître que le statut d'association ne permettait plus de garantir la présence des communes dans la gouvernance et l'association des socioprofessionnels et des partenaires aux activités.

A la suite de l'étude de plusieurs alternatives, il s'est avéré que la constitution d'une Société Publique Locale (SPL) était la solution la plus opportune.

La création de la SPL Dinan – Cap Fréhel permettra de centraliser les actions des offices de tourisme du territoire et de créer une cohésion et une gouvernance fonctionnelles.

La SPL aura, entre autres, pour objectifs la valorisation du patrimoine et des sites, le développement du tourisme et l'organisation d'évènements.

Le capital de la transformation de l'Office de tourisme communautaire en Société Publique Locale (SPL) Dinan-cap Fréhel tourisme a été évalué à 450 000 € réparti en 900 actions d'une valeur nominale de 500 € réservées aux collectivités locales.

Le conseil d'administration sera composé de 13 administrateurs représentant les actionnaires : Dinan Agglomération, les quatre communes classées touristiques et les 61 autres communes (non classées commune touristique).

L'entrée d'une commune au capital de la SPL Dinan – Cap Fréhel peut se faire avec une souscription de 500€, sauf si la commune est labélisée Commune Touristique, auquel cas la souscription peut être de 28 000€

La répartition proposée est la suivante :

Conseil d'administration	Nombre de sièges	Capital	Action
Dinan Agglomération	8	307 500 €	615
Communes classées touristiques, au nombre de 4 : Dinan, Saint-Cast le Guildo, Fréhel et Plévenon	4	112 000 € 28 000€ par commune : 28 000 € x 4	224 56 actions par commune : 56 x 4
Assemblée spéciale : Autres communes au nombre de 61 (dont Saint-Jacut)	1	30 500 € 500 € par commune : 61 x 500	61
	13 administrateurs	450 000 €	900 actions

La signature des statuts a été effectuée le 23 mai 2025.

Le dossier pour que Saint-Jacut-de-la-Mer soit labélisée commune Touristique est en cours de réalisation afin que notre commune puisse prétendre à plus de poids dans la sphère de la SPL !

SERVICES AU PUBLIC

Des logements locatifs accessibles

La réunion publique du 17 mars 2024 a permis de présenter le projet.

L'aménagement du secteur de l'ancienne caserne des pompiers en plein centre bourg va commencer fin 2025 avec une livraison prévisionnelle fin 2026 pour laisser place à la construction de logements locatifs à dimension sociale.

L'objectif prioritaire de notre municipalité étant d'accueillir des jeunes et des familles dans notre commune où se loger devient de plus en plus compliqué.

Il ne s'agit aucunement d'une politique de densification, bien au contraire. Il s'agit de permettre à toutes et à tous, même si les revenus ne le permettent pas, d'habiter en plein centre-ville, un choix largement orienté vers un **développement économique de la commune pour participer au maintien de l'école et des commerces en accueillant de nouvelles familles.**

Le projet construit conjointement entre Terre d'Armor Habitat, l'architecte Alain Juguet et la Mairie va s'articuler à mi-chemin entre l'individuel et le collectif.

Seize logements locatifs seront répartis sur deux bâtiments (4 T2 / 8 T3 / 4 T4) avec un objectif prioritaire d'intégration dans le tissu urbain et notamment l'école primaire avec la création d'une place qui permettra que créer du lien.

Un bail à construction d'une durée de 70 ans sera établi avec le bailleur Terre d'Armor Habitat afin que le terrain sur lequel sera construit ce projet reste la propriété de la commune.



Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice bénévole**. Son rôle est de **trouver une solution amiable à un différend** entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Il peut être désigné par les parties ou par le juge. **Le recours au conciliateur de justice est gratuit**. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Permanences

1^{er} mardi du mois 09h-12h : Mairie de Pleudihen-sur-Rance 02.96.83.20.20

2^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plancoët 02.96.84.39.70

3^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plouër-sur-Rance 02.96.89.10.00

4^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Ploubalay 02.96.82.60.60

Prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie concernée.

Carte grise



Attention aux démarches frauduleuses en ligne

Site officiel gouvernemental : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

ATTENTION aux sites frauduleux ressemblant aux sites gouvernementaux et proposant les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût plus élevé !

Le site officiel dispose d'un guide pour vos démarches ainsi qu'une information précise sur le prix et les étapes à suivre. **Si vous rencontrez des difficultés à effectuer votre demande via l'ANTS, orientez-vous vers un garagiste agréé par la préfecture.**

Carte nationale d'identité et passeport

Pour faire ou refaire sa **carte d'identité** ou son **passeport**, il faut **s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil** :

Plancoët : 02 96 84 39 70

Beaussais-sur-Mer : 02 96 82 60 60

Matignon : 02 96 41 24 40

Dinan : 02 96 39 22 43

Saint-Cast : 02 96 41 80 18



Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées **sur rendez-vous**.

En raison des délais d'attente, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : un service gratuit et rapide (moins de 10 minutes)

Renseignements sur le site :

<http://cotes-darmor.pref.gouv.fr/Actualites/Nouvelles-modalites-pour-les-demandes-de-carte-nationale-d-identite>

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668

Recensement des jeunes - JDC

Chaque jeune français doit se faire recenser en Mairie dès qu'il a 16 ans.

Documents nécessaires :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Inscription sur les listes électorales



Renseignements en Mairie ou sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

NOS RENDEZ

JUILLET

4

VENREDI

CONCOURS DE TRIPLETTES
(PÉTANQUE PLACE BÊTAUX)
FESTIVAL JAZZ ER MAEZ

5

SAMEDI

RÉGATE TROPHÉE DES EBIHENS
FESTIVAL JAZZ ER MAEZ
THÉÂTRE (SALLE POLYVALENTE)

6

DIMANCHE

FESTIVAL JAZZ ER MAEZ
RÉGATE TROPHÉE DES EBIHENS

10

JEUDI

THÉÂTRE, SALLE POLYVALENTE

11

VENREDI

CONCOURS DE TRIPLETTES
(PÉTANQUE PLACE BÊTAUX)

13

DIMANCHE

ESCALE EN TERRE D'ÉMERAUDE (ABBAYE)
RÉGATE « CONSEIL MUNICIPAL »
LA FÉRIE DES MARIONNETTES (POINTE
DU CHEVET)

14

LUNDI

ESCALE EN TERRE D'ÉMERAUDE
FÊTE NATIONALE (MANCHETTE)
LA FÉRIE DES MARIONNETTES
(POINTE DU CHEVET)

15

MARDI

THÉÂTRE (SALLE POLYVALENTE)

16

MERCREDI

RÉGATE « COUPE DES BÉNÉVOLES »

17

JEUDI

CABARET THÉÂTRAL
(COUR D'ÉCOLE)

18

VENREDI

CONCOURS DE TRIPLETTES
(PÉTANQUE PLACE BÊTAUX)

19

SAMEDI

TOURNOI DE VOLLEY
(PLAGE DU ROUGERET)

20

DIMANCHE

RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX
(POINTE DU CHEVET)

21-22

DIMANCHE/LUNDI

CIRQUE GERVAIS
(POINTE DU CHEVET)

23-24

MERCREDI/JEUDI

FESTIVAL LA HOULE DES MOTS

25

VENREDI

CONCOURS DE TRIPLETTES
(PÉTANQUE PLACE BÊTAUX)
FESTIVAL LA HOULE DES MOTS

26

SAMEDI-DIMANCHE

FESTIVAL LA HOULE DES MOTS

27-28

LUNDI

FESTIVAL LA HOULE DES MOTS
VIDE GRENIER (BANCHE)
RÉGATE « CHALLENGE ROYAL
GAUTRAT »

29

MARDI

RÉGATE « CORNISH JAGUINE »

Accueil de Népalais lors des deux dernières semaines de juillet autour d'activités sportives, culturelles et culinaires (Organisé par Little World Népal)



VOUS DE L'ÉTÉ

AOÛT



1

VENDREDI

CONCOURS DE TRIPLETTES
(PÉTANQUE PLACE BÊTAUX)

2

SAMEDI

FÊTE DU VILLAGE
(PARKING DE LA MANCHETTE)

3

DIMANCHE

COMMÉMORATION FFI
RÉGATE « COUPE MAX ET LILI »
GUIGNOL ET TOUS SES AMIS
(PARKING BOULEVARD DU
ROUGERET)

4

LUNDI

RÉGATE « COUPE PLATUS »
GUIGNOL ET TOUS SES AMIS
(PARKING BOULEVARD DU
ROUGERET)

6

MERCREDI

FÊTE DES MOBIL-HOMES
(CAMPING DE LA MANCHETTE)

8

VENDREDI

CONCOURS DE TRIPLETTES
(PÉTANQUE PLACE BÊTAUX)

9

SAMEDI

RÉGATE « COUPE DU MONDE DE
LA BAIE »

10

DIMANCHE

FESTIVAL LA GRANDE MARÉE
(CAMPING DE LA MANCHETTE)

11

LUNDI

CIRQUE GERVAIS
(POINTE DU CHEVET)

12

MARDI

RÉGATE « COUPE JUVAMINE »
CIRQUE GERVAIS
(POINTE DU CHEVET)

13

MERCREDI

THÉÂTRE, L'ÉCHO DES EBIHENS
(SALLE POLYVALENTE)

14

JEUDI

RÉGATE « COUPE AQUARELLE »
THÉÂTRE, L'ÉCHO DES EBIHENS
(SALLE POLYVALENTE)

15

VENDREDI

HOMMAGE AUX DISPARUS EN MER
(PORT DE LA HOULE CAUSSEUL)
CONCOURS DE TRIPLETTES
(PÉTANQUE PLACE BÊTAUX)

16

SAMEDI

RÉGATE « HYPER U PLANCOËT »
TOURNOI DE VOLLEY
(PLAGE DU ROUGERET)

17

DIMANCHE

VIDE GRENIER (BANCHE)

19-20

MARDI-MERCREDI

CIRQUE ALEXENDRO
(POINTE DU CHEVET)

21

JEUDI

THÉÂTRE, L'ÉCHO DES EBIHENS
(SALLE POLYVALENTE)

22-29

VENDREDI-SAMEDI

CONCOURS DE TRIPLETTES
(PÉTANQUE PLACE BÊTAUX)

L'été sera également rythmé par de nombreuses expositions à la Maison du Pêcheur et au Centre Culturel

AU QUOTIDIEN

MAIRIE : 02 96 27 71 15 - mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h

Mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

AGENCE POSTALE COMMUNALE ouverture mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30

DINAN AGGLOMÉRATION : 02 96 87 14 14

Camping municipal de la Manchette

02 96 27 70 33 - www.campingmunicipaldelamanchette.fr

Ecole publique élémentaire : 02 96 27 71 88

Gestionnaire des ports : 06 29 31 09 00

EHPAD Les Tamaris : 02 96 27 77 97

Office de tourisme : 0 825 95 01 22

www.dinan-capfrehel.com - infos@dinan-capfrehel.com

Définisseurs disponibles toute l'année - sur le mur extérieur de la mairie / à la maison de la mer (près du port de la Houle Causseul), au niveau de l'accueil à l'Abbaye et au camping municipal de la Manchette.

Juillet et août : au poste de secours, plage du Rougeret

Pharmacie : 22 bis boulevard du Rougeret

02 96 27 76 27

Du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 19h30

Le samedi 9h - 12h30 et 14h - 17h

Cabinets d'infirmiers :

• Saint-Jacut-de-la-mer : 06 76 41 00 17

• Beausais-sur-mer : 02 96 27 37 90

Numéro d'urgence EDF : 09 726 750 22

Réseau téléphonique : Signaler un équipement endommagé sur : 02 96 27 75 30

www.dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home

SAUR (eau potable) : 02 22 06 45 00

VEOLIA (assainissement collectif) : 09 69 32 35 29

Objets trouvés : Trop d'objets trouvés ne retrouvent pas leur propriétaire. Pensez à contacter la Mairie !

Marché hebdomadaire : le vendredi matin, Place Landouar et Grande Rue

Horaires des travaux de bricolage et de jardinage dans le respect des bonnes relations de voisinage

Lundi au vendredi	9h - 12h	14h30 - 18h30
Samedi	10h - 12h	15h - 18h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	

* LES NUMÉROS EN CAS D'URGENCE

Depuis le 1er octobre 2024, les services d'urgences (17, 18, 112 ou 197) utilisent un numéro unique le **0800 112 112** pour rappeler les personnes ayant contacté les secours.

Nous vous conseillons d'enregistrer le 0 800 112 112 dans vos contacts afin d'être certain d'y répondre. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans la lutte contre les appels frauduleux et sert à renforcer la sécurité des télécommunications.

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN MUNICIPAL !

Nous rappelons que le Jaguen est distribué dans les boîtes aux lettres uniquement si la maison est occupée et les volets ouverts au moment de la distribution.

Les boîtes aux lettres doivent être accessibles et identifiables. Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre bulletin municipal à votre domicile principal. Il est nécessaire de fournir à l'accueil de la mairie 4 timbres "20 g" (le poids moyen d'un envoi est de 135g).

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À partir du lundi 27 janvier, les bacs individuels seront collectés **TOUS LES 15 JOURS** : les lundis en **SEMAINES IMPAIRES**

Ils doivent être rentrés à l'issue de la collecte afin de ne pas entraver la libre circulation des piétons sur le trottoir.

DÉCHETTERIE DE PLANCOËT

Du 1^{er} février au 31 octobre :

Lundi : 9h à 12h - Jeudi : 14h à 18h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à **17h00**

Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés, accès uniquement avec un badge à demander auprès de Dinan Agglomération

02 96 87 14 14 ou via leur site.

COLLECTE SÉLECTIVE

	Verre	Emballages recyclables	Cartons propres	Vêtements, (benne le relais)	Ordures ménagères
Parking de l'EHPAD		X			X
La Banche (côté reposoir)	X	X			X
Châtelet (côté port)		X			X
Parking Houle Causseul		X			X
Aire de camping-car	X	X			X
Zone artisanale	X	X	X	X	
Parking du rougeret	X	X			X
Parking des Haas	X				X

SERVICE DE COLLECTE ASSURÉE PAR DINAN AGGLOMÉRATION

Où s'adresser ? Dinan Agglomération - Service traitement et valorisation des déchets

34 rue Bertrand Robidou

02 96 87 72 72 - dechets@dinan-agglomeration.fr

LES
NUMÉROS
EN CAS
D'URGENCE*

17
POLICE
GENDARMERIE

15
SAMU

18
SAPEURS
POMPIERS

3020
NON AU
HARCÈLEMENT

3018
CYBER
HARCÈLEMENT
SCOLAIRE

114
APPEL D'URGENCE
POUR PERSONNES
MUETTES,
MALENTENDANTES

196
SECOURS
EN MER

115
SAMU SOCIAL
SECOURS
AUX SANS ABRIS

119
ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE

197
ALERTE ATTENTAT
ALERTE
ENLEVEMENT

3919
VIOLENCES
CONJUGALES

**02 99 59
22 22**
CENTRE
ANTI POISON

3237
servigardes.fr
PHARMACIE DE
GARDE

3114
PRÉVENTION
SUICIDE

116 006
FRANCE
VICTIME

3677
SOS
MALTRAITANCE
ANIMALE

**02 57 63
13 13**
SOS FAUNES
SAUVAGES